

# États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020



## DECLARATION DE LA RESPONSABILITE DE LA DIRECTION A L'EGARD DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la CDPQ ») relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le *Manuel de CPA Canada*. Nous nous assurons que les données financières figurant dans le rapport annuel concordent avec celles des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, la direction a fait des choix relatifs à l'information à présenter, fait des estimations et posé des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, notamment en raison de l'évolution des marchés financiers ou d'autres événements pouvant avoir une incidence sur la juste valeur des placements.

Comme responsables de la fiabilité de l'information financière, nous nous appuyons sur des contrôles et des procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Ces contrôles comprennent notamment une définition claire des responsabilités, une délégation de pouvoir et une répartition des tâches, des normes déontologiques, des critères à l'égard de l'embauche et de la formation des employés, ainsi que des politiques, des directives et des processus conçus en vue de s'assurer que les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien évalué et bien protégé et que des registres adéquats sont tenus.


De plus, le groupe d'Audit interne de la CDPQ procède régulièrement à des audits des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous donner un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers consolidés et à assurer que l'actif est préservé de toute utilisation ou disposition non autorisées, que le passif est constaté et que nous satisfaisons à toutes les exigences légales auxquelles la CDPQ est assujettie, notamment la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec*.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate et que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière sont efficaces. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au comité de vérification du conseil d'administration de la CDPQ, le cas échéant.

Le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« les coauditeurs ») ont procédé à l'audit des états financiers consolidés de la CDPQ pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 et leur rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et comporte l'expression de leur opinion. Les coauditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Le conseil d'administration et ses comités exercent un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux risques et de l'évaluation d'opérations importantes. En outre, le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés et le rapport annuel.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité rencontre la direction et les coauditeurs, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.



Charles Emond  
Président et chef de la direction



Marika Paul, FCPA, FCA, EEE, IAS.A  
Première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations

Montréal, le 22 février 2022

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations de l'actif net attribuable aux déposants et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2021 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur le rapport annuel 2021 nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière consolidée des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

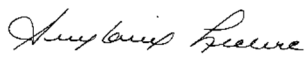
Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## Report relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

L'associé d'Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs indépendants est délivré est Michel Bergeron.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA  
Canada, Montréal, le 22 février 2022

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n°A114960  
Canada, Montréal, le 22 février 2022

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

*(en millions de dollars canadiens)*

|   | Note | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------|------------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>  |      |                  |                  |
| Trésorerie  |      | 1 073            | 1 021            |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement    |      | 2 213            | 3 116            |
| Avances à des déposants   |      | 1 011            | 281              |
| Revenus de placement courus et à recevoir                             |      | 949              | 1 109            |
| Autres actifs   |      | 963              | 588              |
| Placements  | 4    | 466 157          | 405 978          |
| <b>Total de l'actif</b>   |      | <b>472 366</b>   | <b>412 093</b>   |
| <b>PASSIF</b>   |      |                  |                  |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement       |      | 3 443            | 3 290            |
| Autres passifs financiers   |      | 1 839            | 1 205            |
| Passifs relatifs aux placements                                       | 4    | 47 287           | 42 106           |
| <b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux déposants</b> |      | <b>52 569</b>    | <b>46 601</b>    |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉPOSANTS</b>                            |      | <b>419 797</b>   | <b>365 492</b>   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,


Charles Emond  
Président et chef de la direction

Alain Côté, IAS.A, FCPA, FCA  
Président du comité de vérification

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

|  | Notes | 2021          | 2020          |
|--|-------|---------------|---------------|
| Revenus de placement   |       | 12 797        | 9 548         |
| Dépenses de placement  |       | (505)         | (653)         |
| Revenu net de placement  | 8     | 12 292        | 8 895         |
| Charges d'exploitation   | 9     | (718)         | (609)         |
| <b>Revenu net</b>  |       | <b>11 574</b> | <b>8 286</b>  |
| <b>Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur</b> | 8     | <b>37 155</b> | <b>16 465</b> |
| <b>Résultat de placement avant distributions aux déposants</b> | 8     | <b>48 729</b> | <b>24 751</b> |
| Distributions aux déposants                                    |       | (21 870)      | (15 994)      |
| <b>Résultats net et global attribuables aux déposants</b>      |       | <b>26 859</b> | <b>8 757</b>  |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉPOSANTS

Pour les exercices clos les 31 décembre

*(en millions de dollars canadiens)*

|  | Dépôts à vue | Dépôts à terme | Distributions à verser aux déposants | Dépôts à participation | Actif net attribuable aux déposants |
|--|--------------|----------------|--------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2020                          | 4 042        | 7              | 2 653                                | 358 790                | 365 492                             |
| <b>Attributions et distributions</b>               |              |                |                                      |                        |                                     |
| Résultats net et global attribuables aux déposants | -            | -              | -                                    | 26 859                 | 26 859                              |
| Distributions aux déposants                        | 22 684       | -              | (814)                                | -                      | 21 870                              |
| <b>Dépôts à participation</b>                      |              |                |                                      |                        |                                     |
| Émission d'unités de dépôts à participation        | (32 463)     | -              | -                                    | 32 463                 | -                                   |
| Annulation d'unités de dépôts à participation      | 943          | -              | -                                    | (943)                  | -                                   |
| <b>Dépôts nets</b>                                 |              |                |                                      |                        |                                     |
| Contributions nettes                               | 5 576        | -              | -                                    | -                      | 5 576                               |
| <b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>                   | <b>782</b>   | <b>7</b>       | <b>1 839</b>                         | <b>417 169</b>         | <b>419 797</b>                      |

|  | Dépôts à vue | Dépôts à terme | Distributions à verser aux déposants | Dépôts à participation | Actif net attribuable aux déposants |
|--|--------------|----------------|--------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2019                          | 406          | 6              | 2 961                                | 336 736                | 340 109                             |
| <b>Attributions et distributions</b>               |              |                |                                      |                        |                                     |
| Résultats net et global attribuables aux déposants | -            | -              | -                                    | 8 757                  | 8 757                               |
| Distributions aux déposants                        | 16 302       | -              | (308)                                | -                      | 15 994                              |
| <b>Dépôts à participation</b>                      |              |                |                                      |                        |                                     |
| Émission d'unités de dépôts à participation        | (14 969)     | -              | -                                    | 14 969                 | -                                   |
| Annulation d'unités de dépôts à participation      | 1 672        | -              | -                                    | (1 672)                | -                                   |
| <b>Dépôts nets</b>                                 |              |                |                                      |                        |                                     |
| Variation nette des dépôts à terme                 | (1)          | 1              | -                                    | -                      | -                                   |
| Contributions nettes                               | 632          | -              | -                                    | -                      | 632                                 |
| <b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>                   | <b>4 042</b> | <b>7</b>       | <b>2 653</b>                         | <b>358 790</b>         | <b>365 492</b>                      |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

|   | Note | 2021           | 2020           |
|---|------|----------------|----------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                       |      |                |                |
| Résultats net et global attribuables aux déposants  |      | 26 859         | 8 757          |
| <b>Ajustements pour :</b>   |      |                |                |
| (Gains) pertes nets non réalisés sur les billets de trésorerie et à terme et les emprunts à payer |      | (372)          | 291            |
| (Gains) pertes de change sur les billets de trésorerie et à terme et les emprunts à payer         |      | 164            | (642)          |
| Distributions aux déposants   |      | 21 870         | 15 994         |
| <b>Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation</b>              |      |                |                |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement                                |      | 903            | 3 107          |
| Avances à des déposants   |      | (730)          | 679            |
| Revenus de placement courus et à recevoir   |      | 160            | 282            |
| Autres actifs   |      | (375)          | (4)            |
| Placements  |      | (60 066)       | (22 250)       |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement                                   |      | 153            | 1 753          |
| Autres passifs financiers   |      | 634            | 62             |
| Passifs relatifs aux placements   |      | 2 686          | (9 268)        |
|   |      | <b>(8 114)</b> | <b>(1 239)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                       |      |                |                |
| Variation nette des billets de trésorerie à payer   |      | 2 988          | (2 697)        |
| Émission de billets de trésorerie à payer   |      | 10 359         | 9 739          |
| Remboursement de billets de trésorerie à payer  |      | (9 927)        | (9 738)        |
| Variation nette des emprunts à payer  |      | (740)          | 573            |
| Émission de billets à terme à payer   |      | 2 452          | 6 166          |
| Remboursement de billets à terme à payer  |      | (2 429)        | (2 148)        |
| Contributions nettes  |      | 5 576          | 632            |
|   |      | <b>8 279</b>   | <b>2 527</b>   |
| <b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>                       |      |                |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice                                    |      | 2 410          | 1 122          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>                             |      | <b>2 575</b>   | <b>2 410</b>   |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :</b>                         |      |                |                |
| Trésorerie  |      | 1 073          | 1 021          |
| Équivalents de trésorerie   | 4    | 1 502          | 1 389          |
|   |      | <b>2 575</b>   | <b>2 410</b>   |
| <b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>         |      |                |                |
| Intérêts et dividendes reçus  |      | 8 456          | 9 589          |
| Intérêts payés  |      | (396)          | (622)          |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), personne morale de droit public au sens du Code civil du Québec, est régie par la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (RLRQ, chapitre C-2) (Loi).

La CDPQ a élu domicile au Québec, Canada. L'adresse du siège social est le 65, rue Sainte-Anne, Québec, Canada. Le bureau principal de la CDPQ est situé au 1000, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal, Canada.

La CDPQ a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la Loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement tout en contribuant au développement économique du Québec.

#### États financiers consolidés

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de la CDPQ. Les états financiers consolidés de la CDPQ comprennent les comptes du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés ainsi que les comptes de ses filiales qui offrent exclusivement des services liés aux activités de financement, administratifs et de gestion. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les activités d'investissement des déposants dans les différents portefeuilles spécialisés de la CDPQ s'effectuent par l'intermédiaire d'unités de dépôts à participation de fonds particuliers.

#### Fonds général

Le fonds général regroupe les activités de trésorerie et d'équivalents de trésorerie aux fins des opérations de la CDPQ ainsi que la gestion des dépôts à vue, des dépôts à terme et des activités de financement.

#### Fonds particuliers

Les fonds particuliers regroupent principalement des placements diversifiés dans des portefeuilles spécialisés. Chacun des fonds particuliers est dédié à un seul déposant qui investit dans des dépôts à participation de fonds particuliers.

Les fonds particuliers des déposants sont les suivants :

- Fonds 300 :** Fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec administré par Retraite Québec;
- Fonds 301 :** Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics administré par Retraite Québec;
- Fonds 302 :** Régime de retraite du personnel d'encadrement administré par Retraite Québec;
- Fonds 303 :** Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec administré par Retraite Québec;
- Fonds 305 :** Régime de retraite des élus municipaux administré par Retraite Québec;
- Fonds 306 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Volet à prestations déterminées administré par le Comité de retraite;
- Fonds 307 :** Fonds d'assurance automobile du Québec administré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- Fonds 309 :** Fonds des opérations courantes de l'autorité administré par l'Autorité des marchés financiers (constitué le 1<sup>er</sup> juillet 2021);
- Fonds 310 :** Régime de retraite des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval administré par le Comité de retraite;
- Fonds 311 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte général administré par la Commission de la construction du Québec;
- Fonds 312 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte des retraités administré par la Commission de la construction du Québec;
- Fonds 313 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte complémentaire administré par la Commission de la construction du Québec;
- Fonds 314 :** Fonds d'assurance-dépôts administré par l'Autorité des marchés financiers;
- Fonds 315 :** Compte dédié administré par La Financière agricole du Québec;
- Fonds 316 :** Fonds d'amortissement du régime de retraite – RREGOP administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 317 :** Fonds d'amortissement du régime de retraite – RRPE administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 318 :** Fonds d'amortissement des autres régimes de retraite administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 319 :** Régimes de retraite de la Société des casinos du Québec administré par la Société des casinos du Québec Inc (constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2021);
- Fonds 322 :** Régime de retraite HEC administré par HEC Montréal (constitué le 1<sup>er</sup> juillet 2021);
- Fonds 326 :** Fonds d'assurance-récolte administré par La Financière agricole du Québec;
- Fonds 328 :** Régime de rentes de survivants administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 329 :** Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- Fonds 330 :** Fonds de la santé et de la sécurité du travail administré par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
- Fonds 331 :** Régime de retraite des employés du Réseau de transport de la Capitale administré par le Comité de retraite;
- Fonds 332 :** Fonds des cautionnements des agents de voyages – cautionnements individuels administré par l'Office de la protection du consommateur;

## Fonds particuliers (suite)

- Fonds 333 :** Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages administré par l'Office de la protection du consommateur;
- Fonds 334 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Volet à coût partagé administré par le Comité de retraite;
- Fonds 335 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Fonds 2020 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 336 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Fonds 2030 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 337 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Fonds 2040 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 338 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Fonds 2050 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 339 :** Fonds d'indemnisation des services financiers administré par l'Autorité des marchés financiers;
- Fonds 340 :** Régimes de retraite de la Ville de Terrebonne administrés par le Comité de retraite conjoint des Régimes de retraite de la Ville de Terrebonne;
- Fonds 342 :** Régime de retraite de l'Université du Québec administré par le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec;
- Fonds 343 :** Fonds d'assurance parentale administré par le Conseil de gestion de l'assurance parentale;
- Fonds 344 :** Réserve administré par La Financière agricole du Québec;
- Fonds 347 :** Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec administré par le Comité de placement;
- Fonds 351 :** Fonds des générations administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 353 :** Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse participants administré par Retraite Québec;
- Fonds 354 :** Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse employeurs administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 361 :** Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 362 :** Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 363 :** Régime de retraite des employés de la Ville de Laval administré par le Comité de retraite;
- Fonds 367 :** Fonds d'information sur le territoire administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 368 :** Fonds de partenariats stratégiques administré par l'Autorité des marchés financiers;
- Fonds 369 :** Fonds des congés de maladie accumulés administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 371 :** Fonds des congés de maladie accumulés – ARQ administré par l'Agence du revenu du Québec;
- Fonds 372 :** Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval administré par les Comités de retraite;
- Fonds 373 :** Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges administré par Retraite Québec;
- Fonds 374 :** Fiducie globale Ville de Magog administrée par le Comité de retraite mixte;
- Fonds 376 :** Régime de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke administré par le Comité de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke;
- Fonds 378 :** Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels – Fonds des cotisations des employés administré par Retraite Québec;
- Fonds 383 :** Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke administré par le Comité de retraite;
- Fonds 384 :** Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 385 :** Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 386 :** Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 387 :** Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 388 :** Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 389 :** Régime de retraite des pompiers de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 393 :** Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique administré par le Comité de retraite;
- Fonds 395 :** Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités administré par Retraite Québec;
- Fonds 399 :** Fonds du régime supplémentaire du Régime de rentes du Québec administré par Retraite Québec.

## Portefeuilles spécialisés

Les portefeuilles spécialisés constituent des caisses communes dans lesquelles les fonds particuliers peuvent investir sous forme de dépôts à participation. Les différents portefeuilles spécialisés de la CDPQ sont :

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| - Valeurs à court terme (740);                      | - Infrastructures (782);        |
| - Taux (765);                                       | - Immeubles (710);              |
| - Crédit (766);                                     | - Marchés boursiers (737);      |
| - Obligations à long terme (764) <sup>1</sup> ;     | - Placements privés (780);      |
| - Obligations à rendement réel (762) <sup>1</sup> ; | - Répartition de l'actif (771). |

<sup>1</sup> Les portefeuilles spécialisés Obligations à rendement réel (762) et Obligations à long terme (764) ont cessé leurs activités le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 1<sup>er</sup> décembre 2021 respectivement et ont été fermés le 31 décembre 2021.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

### Présentation et base d'évaluation

La CDPQ évalue à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) l'ensemble de ses instruments financiers, incluant les participations dans des filiales non consolidées, les coentreprises, les entreprises associées ainsi que les entités structurées. Les filiales offrant exclusivement des services liés aux activités de financement, administratifs et de gestion sont consolidées conformément aux modalités prévues à l'IFRS 10 – *États financiers consolidés*.

Les états consolidés de la situation financière sont présentés selon le critère de liquidité.

### Approbation des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés de la CDPQ ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 22 février 2022.

### Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés de la CDPQ sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle.

### Conversion de devises

Les actifs et les passifs financiers libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les écarts de conversion sur les placements et les passifs relatifs aux placements à la juste valeur et les autres actifs et passifs financiers monétaires sont présentés aux états consolidés du résultat global à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur ».

### Recours au jugement et à des estimations

La préparation des états financiers consolidés de la CDPQ selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des principales méthodes comptables décrites dans les sections suivantes et sur les montants présentés aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global.

### Jugement

#### *Qualification à titre d'entité d'investissement*

Le recours au jugement s'effectue principalement au niveau de la qualification de la CDPQ à titre d'entité d'investissement. La CDPQ satisfait aux trois critères obligatoires de la définition de l'IFRS 10, soit : 1) Obtenir des fonds d'un ou de plusieurs déposants; 2) Déclarer à ses déposants que sa mission est d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement et 3) Évaluer et mesurer la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De plus, selon l'IFRS 10, quatre caractéristiques typiques sont suggérées dans le cadre d'une analyse de la qualification d'une entité à titre d'entité d'investissement, soit : 1) Détenir plus d'un investissement; 2) Avoir plusieurs déposants; 3) Avoir des investisseurs qui ne sont pas des parties liées et 4) Détenir des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires. La CDPQ ne satisfait pas à la troisième caractéristique typique d'une entité d'investissement en raison du fait que la CDPQ et les déposants sont pour la plupart liés. Cependant, la CDPQ se qualifie tout de même à titre d'entité d'investissement. En effet, la direction est d'avis que le fait d'avoir des déposants liés à l'entité d'investissement ne compromet pas la mission de la CDPQ de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement pour ses déposants.

#### *Présentation de la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers*

La direction doit porter un jugement quant à l'importance de chaque donnée d'entrée dans l'établissement de la classification du niveau hiérarchique, tel que décrit à la note 6.

## Recours au jugement et à des estimations (suite)

### *Intérêts détenus dans des entités*

La direction doit porter un jugement afin de déterminer si la CDPQ exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable sur certaines entités ainsi que sur la détention d'intérêts dans des entités structurées, tel que décrit à la note 16. Le jugement sur la relation entre la CDPQ et toute entité dans laquelle la CDPQ investit est effectué au moment de l'investissement initial et doit être réévalué lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments ont changé.

La CDPQ détient des intérêts dans une entité structurée lorsque les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

La CDPQ contrôle une filiale, incluant une entité structurée, seulement si les critères de l'IFRS 10 sont réunis, soit : 1) Elle détient le pouvoir décisionnel en ce qui a trait aux activités pertinentes de l'entité; 2) Elle est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison des liens avec l'entité et 3) Elle a la capacité d'exercer le pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements. Lorsque la direction évalue le pouvoir décisionnel, plusieurs facteurs sont pris en compte, dont l'existence et l'effet de droits de vote actuels et potentiels détenus par la CDPQ qui sont exerçables, la détention d'instruments convertibles en actions donnant des droits de vote, l'existence d'accords contractuels permettant de diriger les activités pertinentes de l'entité ainsi que d'autres circonstances ayant une incidence sur la prise de décisions.

La CDPQ exerce un contrôle conjoint sur une coentreprise lorsqu'il y a une entente contractuelle ou implicite nécessitant le consentement unanime des parties partageant le contrôle des activités pertinentes et lorsque ces parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise.

La CDPQ exerce une influence notable sur une entreprise associée lorsqu'elle participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité. La CDPQ est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient 20 % ou plus des droits de vote d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur celle-ci.

### **Estimations et hypothèses**

Les principales estimations et hypothèses, présentées à la note 6, ont trait à l'évaluation de la juste valeur des placements et des passifs relatifs aux placements classés de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur. Les valeurs réelles peuvent différer des valeurs estimées.

### **Incidence de la COVID-19 sur les jugements, estimations et hypothèses**

La pandémie déclarée en 2020 par l'Organisation mondiale de la santé continue de perturber l'activité économique mondiale et de générer des niveaux élevés d'incertitude et de volatilité sur les marchés boursiers et financiers.

Les principales estimations et hypothèses de même que l'analyse et la gestion des risques tiennent compte des incertitudes et des facteurs connus à ce jour en lien avec la pandémie. Les principales estimations et hypothèses incluent celles entourant les données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Les meilleures estimations de la CDPQ sont reflétées dans les résultats présentés. La CDPQ continue de surveiller l'évolution de la pandémie et son incidence. Les techniques d'évaluation et les données d'entrées non observables utilisées sont présentées à la note 6e tandis que la note 6f présente une analyse de sensibilité.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la CDPQ comprennent la trésorerie, les montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement, les avances à des déposants, les revenus de placement courus et à recevoir, les placements, les montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement, les autres passifs financiers, les passifs relatifs aux placements et l'actif net attribuable aux déposants.

### **Classification et mesure**

Les instruments financiers sont catégorisés selon leur nature et leurs caractéristiques. Le classement est déterminé au moment de la comptabilisation initiale qui correspond à la date à laquelle la CDPQ est assujettie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La gestion des actifs et des passifs financiers de la CDPQ est effectuée et leur performance évaluée sur la base d'un modèle à la juste valeur. Conséquemment, tous les actifs financiers de la CDPQ sont obligatoirement classés à la JVBRN et les passifs financiers de la CDPQ sont désignés à la JVBRN. Les instruments financiers dérivés et les titres vendus à découvert sont obligatoirement classés à la JVBRN.

Les engagements liés à l'acquisition de créances d'entreprises sont classés à la JVBRN lorsqu'un des critères suivants est respecté, soit : 1) les engagements sont désignés comme étant des passifs financiers à la JVBRN ou la CDPQ a pour pratique de vendre les prêts résultant de ses engagements ou 2) les engagements de créances d'entreprises peuvent faire l'objet d'un règlement net en trésorerie.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers sont présentées à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global. Lorsque la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés à la JVBRN est attribuable aux variations du risque de crédit propre de la CDPQ, celle-ci est présentée distinctement aux états consolidés du résultat global à moins que cette présentation crée ou accroisse une non-concordance comptable, le cas échéant. Les revenus et les dépenses sont présentés à la rubrique « Revenu net de placement » aux états consolidés du résultat global.

## **Instruments financiers (suite)**

### **Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur se définit comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est établie pour chaque instrument financier, qui peut représenter un élément autonome d'actif ou de passif, par exemple une action ou une obligation, ou un groupe d'actifs et de passifs, par exemple une participation dans une filiale non consolidée ou une entreprise associée. Lors de sa comptabilisation initiale, la meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction, soit la juste valeur de la contrepartie reçue ou donnée. Subséquemment, la juste valeur d'un instrument financier est classée en fonction de la hiérarchie de la juste valeur, décrite à la note 6.

La CDPQ utilise des techniques d'évaluation appropriées selon les caractéristiques de l'instrument financier, la disponibilité des données d'entrée et les hypothèses que prendraient en compte les intervenants du marché, tout en maximisant l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et en minimisant l'utilisation de données d'entrée non observables. Les techniques d'évaluation sont appliquées de façon constante. Les informations relatives à la juste valeur sont présentées à la note 6.

#### *Trésorerie*

La trésorerie représente les liquidités déposées auprès d'institutions financières reconnues et porte intérêt aux taux du marché.

#### *Placements*

Les placements comprennent les équivalents de trésorerie, les titres à revenu fixe, les titres à revenu variable, les participations dans des filiales non consolidées ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les équivalents de trésorerie comprennent des valeurs à court terme et des titres achetés en vertu de conventions de revente. Ces titres répondent à la définition d'équivalents de trésorerie puisqu'ils sont utilisés à des fins de gestion de la trésorerie, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de variations de la juste valeur et leur échéance initiale est de trois mois ou moins. Ces instruments financiers portent intérêt aux taux du marché.

Les titres à revenu fixe comprennent les valeurs à court terme, les titres achetés en vertu de conventions de revente, les créances d'entreprises et les obligations qui incluent des fonds d'obligations. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe sont constatés à la date de transaction à l'exception des achats et des ventes des créances d'entreprises, qui sont constatés à la date de règlement.

Les titres à revenu variable comprennent les actions cotées en bourse et les actions non cotées. Ces titres comprennent notamment des fonds de couverture, des fonds négociés en bourse, des fonds de placement ainsi que des fonds de placement privés et d'infrastructures. Les achats et les ventes d'actions, de fonds de couverture et de fonds de placement sont constatés à la date de transaction alors que les achats et les ventes de fonds de placement privés et d'infrastructures sont constatés à la date de règlement.

Les participations dans des filiales non consolidées représentent l'investissement de la CDPQ dans des entités contrôlées qui ne sont pas consolidées conformément à l'IFRS 10. L'investissement de la CDPQ dans ces entités peut être fait sous forme d'instruments de capitaux propres ou sous forme d'instruments d'emprunts.

#### *Passifs relatifs aux placements*

Les passifs relatifs aux placements comprennent les titres vendus en vertu de conventions de rachat, les titres vendus à découvert, les billets de trésorerie à payer, les emprunts à payer, les billets à terme à payer ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les titres vendus à découvert représentent les engagements de la CDPQ d'acheter des titres auprès de tiers pour couvrir ses positions. La CDPQ peut vendre à découvert des actions ainsi que des obligations.

#### *Instruments financiers dérivés*

Dans le cadre de la gestion de ses placements, la CDPQ effectue des opérations sur divers instruments financiers dérivés à des fins discrétionnaires ou de gestion des risques liés aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et de marché. Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est favorable sont présentés à la rubrique « Placements » aux états consolidés de la situation financière, alors que ceux dont la juste valeur est défavorable sont présentés à la rubrique « Passifs relatifs aux placements » aux états consolidés de la situation financière.

#### *Opérations en voie de règlement*

Les transactions effectuées avec des contreparties pour la vente ou l'achat de titres qui n'ont pas encore été réglées à la date de clôture sont comptabilisées respectivement aux rubriques « Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement » et « Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement » aux états consolidés de la situation financière.

### **Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers**

La CDPQ décomptabilise des actifs financiers lorsque tous les droits contractuels de ces actifs arrivent à échéance ou lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ont été transférés et lorsqu'elle a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif financier de sorte qu'elle ne conserve pas le contrôle de cet actif. Lorsque la CDPQ considère qu'elle conserve la quasi-totalité des risques et avantages lors du transfert d'un actif financier, celui-ci n'est pas décomptabilisé des états consolidés de la situation financière et, s'il y a lieu, un passif financier correspondant est comptabilisé. Les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés sont présentés à la note 13. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation s'y rattachant est éteinte, annulée ou échue.

## **Instruments financiers (suite)**

### *Titres achetés en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat*

La CDPQ conclut des opérations d'achat et de vente de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, qu'elle s'engage à revendre ou à racheter auprès de la contrepartie à une date ultérieure.

Les titres achetés ne sont pas comptabilisés aux états consolidés de la situation financière puisque la contrepartie conserve les risques et avantages liés à ces titres. Les montants déboursés sous forme de trésorerie sont décomptabilisés et un actif correspondant est comptabilisé dans les placements sous la catégorie « Titres achetés en vertu de conventions de revente ».

Les titres vendus ne sont pas décomptabilisés des états consolidés de la situation financière puisque la CDPQ conserve les risques et avantages liés à ces titres. Les montants reçus sous forme de trésorerie sont comptabilisés et un passif correspondant est comptabilisé dans les passifs relatifs aux placements sous la catégorie « Titres vendus en vertu de conventions de rachat ».

### *Prêts et emprunts de titres*

La CDPQ conclut des opérations de prêts et d'emprunts de titres sur les placements en actions et en obligations. Ces opérations sont généralement garanties par des titres reçus des contreparties ou donnés par la CDPQ, respectivement. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et les titres empruntés ne sont pas comptabilisés aux états consolidés de la situation financière puisque la CDPQ ou la contrepartie conserve respectivement les risques et avantages liés à ces titres. Les revenus et les dépenses résultant des opérations de prêts et d'emprunts de titres sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

## **Actif net attribuable aux déposants**

L'actif net attribuable aux déposants se compose des dépôts à vue, des dépôts à terme, des distributions à verser aux déposants ainsi que des dépôts à participation.

### *Dépôts à vue et dépôts à terme*

Les dépôts à vue portent intérêt à taux variable et sont remboursables à vue. Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe ou à taux variable et sont remboursables à l'échéance. Les dépôts à vue et les dépôts à terme représentent des créances de la CDPQ à l'égard des déposants conformément au *Règlement sur les conditions et modalités des dépôts, fonds et portefeuilles de la Caisse de dépôt et placement du Québec* (Règlement).

### *Distributions à verser aux déposants*

Conformément au Règlement, les distributions à verser aux déposants correspondent au revenu net ou à la perte nette provenant des portefeuilles spécialisés ainsi qu'aux gains nets ou aux pertes nettes réalisés à l'annulation d'unités de participation de portefeuilles spécialisés détenues par les fonds particuliers qui sont comptabilisés à la clôture de chaque mois et qui sont versés au compte de dépôts à vue des déposants au début du mois suivant. Les distributions peuvent également s'effectuer par l'émission d'unités de dépôts à participation de fonds particuliers.

### *Dépôts à participation*

Les dépôts à participation sont exprimés en unités de participation pour chacun des fonds particuliers. Chaque unité de participation confère à son détenteur une participation dans l'actif net du fonds particulier. La valeur de l'actif net par unité est établie en divisant l'actif net du fonds particulier par le nombre d'unités en circulation. Les déposants peuvent acheter ou annuler des unités de dépôts à participation à cette valeur au début de chaque mois. L'écart entre le produit d'annulation et la valeur comptable à l'émission est récupéré au compte de dépôts à vue du déposant. De plus, les unités de dépôts à participation confèrent à leur détenteur le droit de recevoir des distributions. Les unités de dépôts à participation sont des instruments financiers définis comme l'avoir des déposants conformément au Règlement et ces unités sont subordonnées à toutes les autres catégories de passifs financiers.

## **Résultats net et global**

### **Revenus et dépenses de dividendes et d'intérêts**

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque la CDPQ obtient le droit au dividende, généralement à compter de la date ex-dividende. Les distributions de fonds sont comptabilisées à titre de revenus à la date de règlement. Les dépenses de dividendes provenant des actions vendues à découvert sont comptabilisées lorsque les actionnaires obtiennent le droit au dividende. Les revenus et les dépenses de dividendes sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux coupon prescrit. Les revenus et les dépenses d'intérêts sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion des placements représentent les coûts engagés aux fins de gestion externe. Ces frais, qui incluent à la fois les frais de base et ceux liés à la performance des actifs financiers, se composent de frais de gestion de marchés boursiers et de frais de gestion déduits de la juste valeur des placements. Les frais de gestion pour les marchés boursiers représentent les sommes versées directement à des gestionnaires de fonds institutionnels pour gérer les titres boursiers appartenant à la CDPQ. Les frais de gestion déduits de la juste valeur des placements représentent les frais pour la gestion de placements sur les marchés privés effectuée par des gestionnaires externes.

Les frais de gestion de base et les frais de gestion liés à la performance versés à des gestionnaires externes pour les marchés boursiers sont comptabilisés et présentés distinctement aux rubriques « Dépenses de placement » et « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » respectivement, alors que les frais de gestion déduits de la juste valeur des placements sont comptabilisés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

## Résultats net et global (suite)

### Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition, à la vente ainsi qu'à l'émission d'un instrument financier sont présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global. Ces coûts sont composés de frais de commissions, de frais boursiers ainsi que d'honoraires professionnels et juridiques liés aux activités d'investissement et de financement.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation représentent l'ensemble des frais engagés pour la gestion et l'administration des placements de la CDPQ et sont présentées distinctement aux états consolidés du résultat global.

### Impôt sur le revenu

En vertu de la loi fédérale et des lois provinciales de l'impôt sur le revenu, la CDPQ est exonérée d'impôt au Canada. Dans certaines juridictions étrangères, les revenus de placement et les gains en capital peuvent être assujettis à l'impôt. Les retenues et les dépenses d'impôt sont présentées respectivement aux rubriques « Revenu net de placement » et « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

### Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur

Les gains et les pertes réalisés sur les placements et les passifs relatifs aux placements représentent la différence entre la valeur du règlement et la valeur à la comptabilisation initiale. Les gains et les pertes réalisés sur les instruments financiers dérivés représentent les paiements et les encaissements. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments financiers incluent les variations nettes de la juste valeur de l'exercice ainsi que le renversement des gains et des pertes non réalisés des exercices précédents qui ont été réalisés au cours de l'exercice. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

### Distributions aux déposants

Conformément au Règlement, les distributions aux déposants correspondent au revenu net ou à la perte nette de l'exercice provenant des portefeuilles spécialisés ainsi qu'aux gains nets ou aux pertes nettes réalisés à l'annulation d'unités de participation de portefeuilles spécialisés détenues par les fonds particuliers. Les distributions aux déposants sont comptabilisées à titre de charges financières et sont présentées distinctement aux états consolidés du résultat global.

## 3. NOUVELLES NORMES IFRS

### Réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB a publié en août 2020 des révisions à l'IFRS 9 – *Instruments financiers*, l'IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir*, l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* et l'IFRS 16 – *Contrats de location* pour inclure des modifications relatives à la réforme des taux d'intérêt de référence, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les modifications prévoient des exigences en matière d'informations supplémentaires à fournir en lien avec le remplacement des taux interbancaires offerts (TIO) par des nouveaux taux d'intérêt de référence. Les taux d'intérêt de référence libellés en dollars américains cesseront d'être publiés le 30 juin 2023, alors que les taux d'intérêt de référence libellés en livres sterling ont cessé d'être publiés le 31 décembre 2021. L'adoption des modifications n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés.

La CDPQ s'est dotée d'un comité multidisciplinaire à l'échelle de l'organisation afin d'identifier et de gérer les changements et les risques générés par la réforme des TIO. La réforme comporte notamment des risques au niveau de la revue des clauses contractuelles relatives aux TIO et de la mise à jour des processus et des systèmes. L'exposition de la CDPQ aux TIO, majoritairement libellés en dollars américains, comprend 8 109 M\$ se rapportant à des instruments financiers non dérivés et 13 190 M\$ se rapportant au montant nominal de référence des instruments financiers dérivés qui ont une échéance postérieure au 30 juin 2023.

### Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Aucune norme publiée ou amendée mais non encore entrée en vigueur à la date des présents états financiers n'a d'incidence significative prévue sur les états financiers consolidés.

## 4. PLACEMENTS ET PASSIFS RELATIFS AUX PLACEMENTS

### a) Placements

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements. La répartition géographique est établie selon le pays de l'établissement principal de l'émetteur. La répartition géographique des participations dans des filiales non consolidées est établie selon le pays des investissements sous-jacents alors que celle des instruments financiers dérivés est établie selon la devise de règlement de l'instrument.

|   | 31 décembre 2021 |                |                | 31 décembre 2020 |                |                |
|---|------------------|----------------|----------------|------------------|----------------|----------------|
|   | Canada           | Étrangers      | Juste valeur   | Canada           | Étrangers      | Juste valeur   |
| <b>Placements</b>   |                  |                |                |                  |                |                |
| <b>Équivalents de trésorerie</b>                                  |                  |                |                |                  |                |                |
| Valeurs à court terme   | -                | -              | -              | 200              | -              | 200            |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente                 | 1 502            | -              | 1 502          | 1 189            | -              | 1 189          |
| <b>Total des équivalents de trésorerie</b>                        | <b>1 502</b>     | <b>-</b>       | <b>1 502</b>   | <b>1 389</b>     | <b>-</b>       | <b>1 389</b>   |
| <b>Titres à revenu fixe</b>                                       |                  |                |                |                  |                |                |
| Valeurs à court terme   | 412              | 193            | 605            | 395              | 39             | 434            |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente                 | 14 255           | 3 446          | 17 701         | 4 557            | 1 026          | 5 583          |
| Créances d'entreprises  | 876              | 1 446          | 2 322          | 979              | 1 380          | 2 359          |
| Obligations   |                  |                |                |                  |                |                |
| Gouvernements   | 35 992           | 21 664         | 57 656         | 41 917           | 19 411         | 61 328         |
| Sociétés d'État et autres administrations publiques               | 5 941            | 559            | 6 500          | 6 604            | 591            | 7 195          |
| Secteur corporatif  | 10 767           | 8 019          | 18 786         | 11 826           | 7 104          | 18 930         |
| Fonds d'obligations   | -                | 2 911          | 2 911          | -                | 1 401          | 1 401          |
| <b>Total des titres à revenu fixe</b>                             | <b>68 243</b>    | <b>38 238</b>  | <b>106 481</b> | <b>66 278</b>    | <b>30 952</b>  | <b>97 230</b>  |
| <b>Titres à revenu variable</b>                                   |                  |                |                |                  |                |                |
| Actions   |                  |                |                |                  |                |                |
| Cotées en bourse  | 25 468           | 102 689        | 128 157        | 30 746           | 88 623         | 119 369        |
| Non cotées  | 5 148            | 21 200         | 26 348         | 3 305            | 20 127         | 23 432         |
| Fonds de couverture   | -                | 491            | 491            | -                | 428            | 428            |
| <b>Total des titres à revenu variable</b>                         | <b>30 616</b>    | <b>124 380</b> | <b>154 996</b> | <b>34 051</b>    | <b>109 178</b> | <b>143 229</b> |
| <b>Participations dans des filiales non consolidées</b>           |                  |                |                |                  |                |                |
| Placements de biens immobiliers                                   | 13 217           | 39 412         | 52 629         | 13 380           | 31 780         | 45 160         |
| Placements de dettes immobilières                                 | 16 863           | 3 673          | 20 536         | 15 261           | 2 232          | 17 493         |
| Placements privés   | 7 783            | 46 633         | 54 416         | 7 680            | 32 819         | 40 499         |
| Placements d'infrastructures                                      | 6 298            | 31 437         | 37 735         | 5 417            | 20 164         | 25 581         |
| Placements de titres à revenu fixe                                | 5 090            | 23 627         | 28 717         | 4 902            | 19 234         | 24 136         |
| Placements de fonds de couverture                                 | -                | 4 196          | 4 196          | -                | 3 886          | 3 886          |
| Placements de marchés boursiers                                   | 3 289            | 658            | 3 947          | 2 869            | 1 614          | 4 483          |
| <b>Total des participations dans des filiales non consolidées</b> | <b>52 540</b>    | <b>149 636</b> | <b>202 176</b> | <b>49 509</b>    | <b>111 729</b> | <b>161 238</b> |
| <b>Instruments financiers dérivés (note 5)</b>                    | <b>7</b>         | <b>995</b>     | <b>1 002</b>   | <b>1</b>         | <b>2 891</b>   | <b>2 892</b>   |
| <b>Total des placements</b>                                       | <b>152 908</b>   | <b>313 249</b> | <b>466 157</b> | <b>151 228</b>   | <b>254 750</b> | <b>405 978</b> |



## b) Passifs relatifs aux placements

Le tableau suivant présente la juste valeur des passifs relatifs aux placements. La répartition géographique des passifs financiers non dérivés est établie selon le pays de l'établissement principal de l'émetteur alors que celle des instruments financiers dérivés est établie selon la devise de règlement de l'instrument.

|  | 31 décembre 2021 |               |               | 31 décembre 2020 |              |               |
|--|------------------|---------------|---------------|------------------|--------------|---------------|
|  | Canada           | Étrangers     | Juste valeur  | Canada           | Étrangers    | Juste valeur  |
| <b>Passifs relatifs aux placements</b>           |                  |               |               |                  |              |               |
| <b>Passifs financiers non dérivés</b>            |                  |               |               |                  |              |               |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat  | 11 543           | 3 447         | 14 990        | 11 261           | 3 455        | 14 716        |
| Titres vendus à découvert                        |                  |               |               |                  |              |               |
| Actions  | 90               | 1 473         | 1 563         | 103              | 26           | 129           |
| Obligations                                      | 141              | 3 828         | 3 969         | 1 610            | 1 022        | 2 632         |
| Billets de trésorerie à payer                    | 9 729            | -             | 9 729         | 5 983            | -            | 5 983         |
| Emprunts à payer                                 | 4                | 199           | 203           | 514              | 428          | 942           |
| Billets à terme à payer                          | 15 601           | -             | 15 601        | 16 113           | -            | 16 113        |
| <b>Total des passifs financiers non dérivés</b>  | <b>37 108</b>    | <b>8 947</b>  | <b>46 055</b> | <b>35 584</b>    | <b>4 931</b> | <b>40 515</b> |
| <b>Instruments financiers dérivés (note 5)</b>   | <b>-</b>         | <b>1 232</b>  | <b>1 232</b>  | <b>3</b>         | <b>1 588</b> | <b>1 591</b>  |
| <b>Total des passifs relatifs aux placements</b> | <b>37 108</b>    | <b>10 179</b> | <b>47 287</b> | <b>35 587</b>    | <b>6 519</b> | <b>42 106</b> |

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent, qui ne requièrent aucun ou très peu d'investissement initial et qui sont réglés à une date future. Cet élément sous-jacent peut être de nature financière (taux d'intérêt, devise, titre ou indice boursier) ou une marchandise (métal précieux, denrée ou pétrole). Certains instruments financiers dérivés sont réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation. La CDPQ a recours, entre autres, aux instruments financiers dérivés décrits ci-après.

Les contrats à terme sont des engagements d'achat ou de vente d'un élément sous-jacent, à une quantité et à un prix établis par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente. Les contrats à terme de gré à gré sont assortis de conditions sur mesure négociées directement entre les parties sur un marché hors cote. Les contrats à terme normalisés ont des modalités fixées par un marché réglementé.

Les options sont des contrats négociés sur des marchés hors cote ou des marchés réglementés, conférant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'un sous-jacent, d'un indice ou d'une marchandise, à un prix de levée stipulé d'avance, soit à une date ultérieure déterminée, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie.

Les trocs sont des dérivés négociés sur des marchés hors cote par lesquels deux parties conviennent d'échanger une série de flux de trésorerie selon des modalités prédéterminées prévoyant notamment un montant nominal de référence, des dates de versement et une durée.

Les bons de souscription sont des contrats négociés sur des marchés hors cote ou des marchés réglementés, permettant l'achat d'un élément sous-jacent à un prix établi par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente.

Le montant nominal de référence est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants de flux monétaires à échanger périodiquement.

## Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur ainsi que le montant nominal de référence des instruments financiers dérivés détenus par la CDPQ :

|   | 31 décembre 2021 |        |                                 | 31 décembre 2020 |        |                                 |
|---|------------------|--------|---------------------------------|------------------|--------|---------------------------------|
|   | Juste valeur     |        | Montant nominal<br>de référence | Juste valeur     |        | Montant nominal<br>de référence |
|   | Actif            | Passif |                                 | Actif            | Passif |                                 |
| <b>Marchés réglementés</b>                      |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| <b>Dérivés de taux d'intérêt</b>                |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Contrats à terme normalisés                     | -                | -      | 105 715                         | -                | -      | 56 619                          |
| <b>Dérivés sur actions</b>                      |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Contrats à terme normalisés                     | -                | -      | 19 056                          | -                | -      | 23 823                          |
| Bons de souscription                            | -                | -      | 1                               | 1                | -      | 53                              |
| <b>Dérivés de produits de base</b>              |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Contrats à terme normalisés                     | -                | -      | 215                             | -                | -      | 844                             |
| <b>Total des marchés réglementés</b>            | -                | -      | 124 987                         | 1                | -      | 81 339                          |
| <b>Marchés hors cote</b>                        |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| <b>Dérivés de taux d'intérêt</b>                |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Troc  | 26               | 7      | 1 189                           | 250              | -      | 2 128                           |
| Troc réglés sur une chambre de compensation     | -                | -      | 48 162                          | -                | -      | 46 698                          |
| Contrats à terme de gré à gré                   | 7                | -      | 289                             | -                | -      | -                               |
| Options   | 142              | 125    | 30 703                          | 31               | 32     | 18 191                          |
| <b>Dérivés de change</b>                        |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Troc  | 109              | 95     | 8 441                           | 141              | 130    | 8 768                           |
| Contrats à terme de gré à gré                   | 555              | 790    | 108 873                         | 1 868            | 879    | 97 149                          |
| Options   | -                | -      | -                               | 48               | 151    | 25 707                          |
| <b>Dérivés de défaillance de crédit</b>         |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Troc réglés sur une chambre de compensation     | -                | -      | 27 862                          | -                | -      | 45 485                          |
| Options   | -                | -      | -                               | 12               | -      | 6 406                           |
| <b>Dérivés sur actions</b>                      |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Troc  | 152              | 210    | 10 313                          | 156              | 166    | 8 127                           |
| Contrats à terme de gré à gré                   | -                | -      | -                               | 160              | -      | 1 091                           |
| Options   | -                | -      | -                               | 225              | 212    | 21 333                          |
| Bons de souscription                            | 1                | -      | 1                               | -                | -      | -                               |
| <b>Dérivés de produits de base</b>              |                  |        |                                 |                  |        |                                 |
| Contrats à terme de gré à gré                   | 10               | 5      | 625                             | -                | -      | -                               |
| Options   | -                | -      | -                               | -                | 21     | 1 867                           |
| <b>Total des marchés hors cote</b>              | 1 002            | 1 232  | 236 458                         | 2 891            | 1 591  | 282 950                         |
| <b>Total des instruments financiers dérivés</b> | 1 002            | 1 232  | 361 445                         | 2 892            | 1 591  | 364 289                         |

## 6. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### a) Politique, directive, protocoles et procédures entourant l'évaluation de la juste valeur

Les procédures d'évaluation de la CDPQ sont encadrées par la Politique d'évaluation des investissements de la Caisse qui est approuvée par le conseil d'administration. Cette politique globale est ensuite appuyée par la directive d'évaluation des investissements privés et les protocoles d'évaluation qui prévoient le processus et la méthodologie d'évaluation pour chaque type d'investissement à la CDPQ. La politique et la directive dictent également la gouvernance encadrant le processus d'évaluation et de reddition de comptes. La mise en application de la politique est la responsabilité du comité d'évaluation qui relève du comité de direction, appuyé par une équipe d'évaluation. Le comité d'évaluation approuve la conformité avec la politique et les justes valeurs chaque semestre. Par la suite, le comité d'évaluation recommande les justes valeurs au comité de vérification. Pour les évaluations des investissements privés, constitués des placements privés et d'infrastructures ainsi que de financement spécialisé, la politique prévoit, sur une période de trois ans, une revue externe de la quasi-totalité de la juste valeur de ces investissements. Une revue externe inclut entre autres une évaluation par des évaluateurs indépendants, une observation de transactions comparables sur le marché ou une évaluation d'un partenaire.

La politique comprend également les directives à suivre en matière d'utilisation des prix de sources externes tels que les cotes de courtiers et les valeurs de l'actif net fournies par les commandités ou les administrateurs externes de fonds.

Lorsque la juste valeur est établie par des évaluateurs externes ou par des tiers, le comité d'évaluation, supporté par l'équipe d'évaluation, s'assure des compétences, de l'expérience et de l'indépendance de ces derniers. Par ailleurs, il revoit les techniques d'évaluation, les données d'entrée importantes utilisées aux fins du calcul de la juste valeur ainsi que les résultats et les conclusions afin de s'assurer de la conformité aux normes d'évaluation reconnues.

De plus, afin de s'assurer du caractère raisonnable de la juste valeur établie, la CDPQ procède à des tests de contrôle a posteriori, à une comparaison entre la juste valeur établie et les valeurs de transactions comparables incluant les valeurs de sociétés cotées comparables, et a recours à des évaluateurs externes.

### b) Techniques d'évaluation de la juste valeur

Les descriptions suivantes présentent les principales techniques d'évaluation des instruments financiers de la CDPQ :

#### **Valeurs à court terme, titres achetés en vertu de conventions de revente, titres vendus en vertu de conventions de rachat, emprunts à payer et billets à payer**

La juste valeur de ces actifs et passifs financiers est établie à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires qui s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### **Créances d'entreprises**

La juste valeur des créances d'entreprises est établie à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires qui s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit. La CDPQ peut aussi avoir recours à des prix publiés par des courtiers sur des marchés actifs pour des instruments identiques ou similaires.

#### **Obligations**

La juste valeur des obligations est établie selon les prix publiés sur des marchés actifs pour des instruments identiques ou similaires. La juste valeur des obligations pour lesquelles il n'existe pas de prix publiés est établie soit à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires ou selon des cotes de courtiers. L'évaluation selon l'actualisation des flux monétaires s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### **Actions**

##### *Cotées en bourse*

La juste valeur des actions cotées en bourse incluant des fonds négociés en bourse est établie en fonction des prix de fermeture observés sur les principales Bourses, lesquelles représentent le marché actif.

La juste valeur d'une participation dans une filiale ou une entreprise associée dont les titres sont cotés est établie selon une technique d'évaluation d'entreprise qui repose sur des données d'entrée observables et non observables.

##### *Non cotées*

La juste valeur des actions de placements privés est établie principalement selon la méthode de marché, qui comprend les techniques des multiples de sociétés comparables et des multiples de transactions comparables. La CDPQ détermine les sociétés comparables selon l'industrie, la taille, la situation financière et les stratégies et sélectionne un multiple approprié pour chacune des sociétés comparables identifiées. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les multiples du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) et d'autres multiples.

La juste valeur des actions de placements d'infrastructures est établie principalement selon une actualisation des flux monétaires et corroborée par la méthode de marché. Cette technique d'évaluation s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les taux d'actualisation qui tiennent compte du risque associé à l'investissement ainsi que les flux monétaires futurs.

La CDPQ a aussi recours aux informations relatives aux transactions récentes effectuées sur le marché pour l'évaluation de placements privés et d'infrastructures.

## Techniques d'évaluation de la juste valeur (suite)

### Fonds

La juste valeur des fonds d'obligations, des fonds de couverture, des fonds de placement et des fonds de placement privés et d'infrastructures est établie selon l'actif net fourni par l'administrateur ou par le commandité, à moins qu'il existe une indication qu'elle soit différente de la valeur de l'actif net fournie. La CDPQ s'assure que les techniques d'évaluation utilisées par l'administrateur ou le commandité du fonds pour établir la juste valeur de l'actif net sont conformes aux IFRS. De plus, la juste valeur de l'actif net est ajustée pour tenir compte de certains facteurs tels que les acquisitions et dispositions d'unités de fonds effectuées entre la date des derniers états financiers fournis par le fonds et la date d'évaluation, la cote boursière des sous-jacents lorsqu'il y a présence de titres cotés ou l'existence d'indications autres faisant appel au jugement.

### Participations dans des filiales non consolidées

La juste valeur des participations dans les différentes filiales non consolidées de la CDPQ est établie selon une technique d'évaluation d'entreprise.

#### *Placements de biens immobiliers*

La juste valeur des participations dans des filiales de biens immobiliers reflète la juste valeur des actifs et des passifs détenus directement par ces filiales. Ces actifs et passifs incluent notamment des immeubles de placement ainsi que leurs passifs associés, des fonds immobiliers et des participations dans des sociétés.

La juste valeur des immeubles de placement, évaluée selon leur utilisation optimale, est établie et certifiée semi-annuellement par des évaluateurs immobiliers agréés externes, reconnus et indépendants. Les évaluations sont réalisées en conformité avec les normes d'évaluation en vigueur dans chaque marché. La CDPQ sélectionne la juste valeur qu'elle juge la plus représentative à l'intérieur des fourchettes fournies par les évaluateurs externes. Les techniques d'évaluation utilisées reposent principalement sur deux méthodologies reconnues, soit l'actualisation des flux monétaires et la capitalisation des revenus. Ces techniques s'appuient sur des données d'entrée observables et non observables telles que les conditions liées aux baux, les frais d'exploitation, la valeur résiduelle ainsi que les taux de rendement, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation. Les valeurs observées lors de transactions comparables servent à déterminer l'intervalle de juste valeur représentatif et permettent de supporter la juste valeur établie.

La juste valeur des fonds immobiliers et des participations dans des sociétés est établie en fonction des caractéristiques propres à ces actifs dont la valeur est établie selon l'actif net, qui peut être fourni par un administrateur ou disponible dans un état financier publié. La valeur de l'actif net est ajustée pour tenir compte des facteurs externes ou lorsqu'il existe des indications autres faisant appel au jugement.

La juste valeur des passifs financiers associés aux immeubles de placement est établie selon l'actualisation des flux monétaires. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### *Placements de dettes immobilières*

La juste valeur des participations dans des filiales de dettes immobilières reflète la juste valeur des actifs détenus directement par ces filiales qui comprennent principalement des prêts hypothécaires commerciaux et une participation dans une filiale de prêts hypothécaires. La juste valeur des prêts hypothécaires commerciaux est établie selon une actualisation des flux monétaires qui sont divisés en catégories de risques, selon le ratio prêt-valeur, pour lesquelles un taux d'actualisation approprié est déterminé. Les évaluations des prêts hypothécaires commerciaux sont revues annuellement par une firme externe indépendante. La juste valeur de la participation dans une filiale de prêts hypothécaires est établie selon l'actualisation des flux monétaires. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée non observables telles que les taux d'actualisation qui tiennent compte du risque associé à la filiale ainsi que les flux monétaires futurs.

#### *Placements privés, d'infrastructures, de titres à revenu fixe, de fonds de couverture et de marchés boursiers*

La valeur d'entreprise reflète la juste valeur des actifs détenus directement par ces filiales, qui inclut des obligations, des créances d'entreprises, des actions non cotées et cotées en bourse ainsi que des fonds dont les techniques d'évaluation ont été décrites précédemment.

La CDPQ peut aussi avoir recours aux informations relatives aux transactions récentes effectuées sur le marché pour l'évaluation de ces actifs financiers.

### Titres vendus à découvert

La juste valeur des obligations et des actions vendues à découvert est établie à l'aide de la juste valeur du titre qui est vendu à découvert. Les techniques d'évaluation de ces titres ont été décrites précédemment.

### Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie selon le type d'instrument. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés sur les marchés réglementés et sur les marchés hors cote qui sont réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation est établie respectivement selon les prix des principales Bourses représentant le marché actif et selon les prix des chambres de compensation. Pour les autres instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, la juste valeur de ces instruments est établie par des techniques d'évaluation reconnues et couramment employées telles que l'actualisation des flux monétaires ou d'autres modèles financiers. Ces techniques nécessitent l'élaboration et l'utilisation d'hypothèses tenant compte de données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation ainsi que les courbes de taux de change, les prix des sous-jacents et la volatilité.

## **Techniques d'évaluation de la juste valeur (suite)**

### **Actif net attribuable aux déposants**

#### *Dépôts à vue*

La juste valeur des dépôts à vue est établie selon leur valeur nominale étant donné qu'ils sont remboursables en tout temps au gré de l'émetteur sans pénalité.

#### *Dépôts à terme et distributions à verser aux déposants*

La juste valeur des dépôts à terme et des distributions à verser aux déposants est établie à l'aide d'une actualisation des flux monétaires. Cette technique d'évaluation s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### *Dépôts à participation*

La juste valeur des dépôts à participation des déposants découle de l'évaluation de tous les actifs et les passifs financiers détenus par la CDPQ.

### **c) Hiérarchie de la juste valeur**

Les instruments financiers à la JVBRN de la CDPQ sont classés selon la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessous, en fonction du plus bas niveau de données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur.

*Niveau 1* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier repose sur les prix observables (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.

*Niveau 2* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier est effectué à l'aide de techniques d'évaluation dont les données d'entrée importantes sont observables, soit directement ou indirectement.

*Niveau 3* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier est effectué à l'aide de techniques d'évaluation dont les données d'entrée importantes sont non observables. Ce niveau inclut les instruments financiers dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments financiers similaires, ajusté de manière importante pour refléter les caractéristiques propres à l'instrument financier évalué et les données de marché disponibles.

## Hiérarchie de la juste valeur (suite)

Le classement entre les niveaux de la hiérarchie est établi au moment de l'évaluation initiale de l'instrument financier et revu à chaque date d'évaluation subséquente. Les transferts entre les niveaux hiérarchiques sont mesurés à la juste valeur au début de chaque exercice.

La détermination des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers est influencée par les conditions de marché qui prévalent à la date d'évaluation. Conséquemment, le classement selon chaque niveau peut varier significativement d'un exercice à un autre.

Les tableaux suivants présentent la répartition de la juste valeur des instruments financiers entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur :

|  | 31 décembre 2021 |          |          |         |
|--|------------------|----------|----------|---------|
|  | Niveau 1         | Niveau 2 | Niveau 3 | Total   |
| <b>Actifs financiers</b>   |                  |          |          |         |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement       | -                | 2 213    | -        | 2 213   |
| Avances à des déposants  | -                | 1 011    | -        | 1 011   |
| Revenus de placement courus et à recevoir                                | -                | 949      | -        | 949     |
| Placements   |                  |          |          |         |
| Équivalents de trésorerie  | -                | 1 502    | -        | 1 502   |
| Valeurs à court terme  | -                | 605      | -        | 605     |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente                        | -                | 17 701   | -        | 17 701  |
| Créances d'entreprises   | -                | -        | 2 322    | 2 322   |
| Obligations  | 62 384           | 22 770   | 699      | 85 853  |
| Actions  |                  |          |          |         |
| Cotées en bourse   | 127 645          | 512      | -        | 128 157 |
| Non cotées   | -                | 8 230    | 18 118   | 26 348  |
| Fonds de couverture  | -                | 434      | 57       | 491     |
| Participations dans des filiales non consolidées                         |                  |          |          |         |
| Placements de biens immobiliers  | -                | 10 503   | 42 126   | 52 629  |
| Placements de dettes immobilières  | -                | 16 148   | 4 388    | 20 536  |
| Placements privés  | -                | 492      | 53 924   | 54 416  |
| Placements d'infrastructures   | -                | -        | 37 735   | 37 735  |
| Placements de titres à revenu fixe                                       | -                | 5 254    | 23 463   | 28 717  |
| Placements de fonds de couverture  | -                | 4 196    | -        | 4 196   |
| Placements de marchés boursiers  | -                | 3 947    | -        | 3 947   |
| Instruments financiers dérivés   | -                | 1 002    | -        | 1 002   |
|  | 190 029          | 97 469   | 182 832  | 470 330 |
| <b>Passifs financiers excluant l'actif net attribuable aux déposants</b> |                  |          |          |         |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement          | -                | 3 443    | -        | 3 443   |
| Autres passifs financiers  | -                | 1 839    | -        | 1 839   |
| Passifs relatifs aux placements  |                  |          |          |         |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat                          | -                | 14 990   | -        | 14 990  |
| Titres vendus à découvert  | 5 519            | 13       | -        | 5 532   |
| Billets de trésorerie à payer  | -                | 9 729    | -        | 9 729   |
| Emprunts à payer   | -                | 203      | -        | 203     |
| Billets à terme à payer  | -                | 15 601   | -        | 15 601  |
| Instruments financiers dérivés   | -                | 1 232    | -        | 1 232   |
|  | 5 519            | 47 050   | -        | 52 569  |
| <b>Actif net attribuable aux déposants</b>                               |                  |          |          |         |
| Dépôts à vue   | -                | 782      | -        | 782     |
| Dépôts à terme   | -                | 7        | -        | 7       |
| Distributions à verser aux déposants                                     | -                | 1 839    | -        | 1 839   |
| Dépôts à participation   | -                | 417 169  | -        | 417 169 |
|  | -                | 419 797  | -        | 419 797 |

## Hiérarchie de la juste valeur (suite)

31 décembre 2020

|  | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total   |
|--|----------|----------|----------|---------|
| <b>Actifs financiers</b>   |          |          |          |         |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement       | -        | 3 116    | -        | 3 116   |
| Avances à des déposants  | -        | 281      | -        | 281     |
| Revenus de placement courus et à recevoir                                | -        | 1 109    | -        | 1 109   |
| Placements   |          |          |          |         |
| Équivalents de trésorerie  | -        | 1 389    | -        | 1 389   |
| Valeurs à court terme  | -        | 434      | -        | 434     |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente                        | -        | 5 583    | -        | 5 583   |
| Créances d'entreprises   | -        | -        | 2 359    | 2 359   |
| Obligations  | 63 825   | 24 804   | 225      | 88 854  |
| Actions  |          |          |          |         |
| Cotées en bourse   | 118 759  | 610      | -        | 119 369 |
| Non cotées   | -        | 6 715    | 16 717   | 23 432  |
| Fonds de couverture  | -        | 395      | 33       | 428     |
| Participations dans des filiales non consolidées                         |          |          |          |         |
| Placements de biens immobiliers  | -        | 9 755    | 35 405   | 45 160  |
| Placements de dettes immobilières  | -        | 13 768   | 3 725    | 17 493  |
| Placements privés  | -        | -        | 40 499   | 40 499  |
| Placements d'infrastructures   | -        | -        | 25 581   | 25 581  |
| Placements de titres à revenu fixe                                       | -        | 5 122    | 19 014   | 24 136  |
| Placements de fonds de couverture  | -        | 3 886    | -        | 3 886   |
| Placements de marchés boursiers  | -        | 2 869    | 1 614    | 4 483   |
| Instruments financiers dérivés   | 1        | 2 891    | -        | 2 892   |
|  | 182 585  | 82 727   | 145 172  | 410 484 |
| <b>Passifs financiers excluant l'actif net attribuable aux déposants</b> |          |          |          |         |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement          | -        | 3 290    | -        | 3 290   |
| Autres passifs financiers  | -        | 1 205    | -        | 1 205   |
| Passifs relatifs aux placements  |          |          |          |         |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat                          | -        | 14 716   | -        | 14 716  |
| Titres vendus à découvert  | 2 761    | -        | -        | 2 761   |
| Billets de trésorerie à payer  | -        | 5 983    | -        | 5 983   |
| Emprunts à payer   | -        | 942      | -        | 942     |
| Billets à terme à payer  | -        | 16 113   | -        | 16 113  |
| Instruments financiers dérivés   | -        | 1 591    | -        | 1 591   |
|  | 2 761    | 43 840   | -        | 46 601  |
| <b>Actif net attribuable aux déposants</b>                               |          |          |          |         |
| Dépôts à vue   | -        | 4 042    | -        | 4 042   |
| Dépôts à terme   | -        | 7        | -        | 7       |
| Distributions à verser aux déposants                                     | -        | 2 653    | -        | 2 653   |
| Dépôts à participation   | -        | 358 790  | -        | 358 790 |
|  | -        | 365 492  | -        | 365 492 |

## Hiérarchie de la juste valeur (suite)

### Transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur

Au 31 décembre 2021, en raison de changements dans les caractéristiques des instruments financiers et de changements dans la disponibilité de données d'entrée observables à la suite de l'évolution des conditions de marché, des instruments financiers d'une valeur de 1 872 M\$ ont été transférés depuis le niveau 1 vers le niveau 2, 2 470 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 1, 63 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 3 et 2 129 M\$ depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Au 31 décembre 2020, en raison de changements dans la disponibilité de données d'entrée observables à la suite de l'évolution des conditions de marché, des instruments financiers d'une valeur de 989 M\$ ont été transférés depuis le niveau 1 vers le niveau 2 et 771 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 1. De plus, en raison de la perte d'influence notable dans une entreprise associée dont les titres sont cotés, des instruments financiers d'une valeur de 916 M\$ ont été transférés depuis le niveau 3 vers le niveau 1.

### d) Niveau 3 : Rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture

Pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, les rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture aux 31 décembre 2021 et 2020 se détaillent comme suit :

|  |                                      |  |        |          |            |            |                                     | 2021   |  |
|--|--------------------------------------|--|--------|----------|------------|------------|-------------------------------------|--|--|
|  | Solde d'ouverture (actifs / passifs) | Gains (pertes) comptabilisés au résultat global <sup>1</sup> | Achats | Ventes   | Règlements | Transferts | Solde de clôture (actifs / passifs) | Gains (pertes) non réalisés relatifs aux instruments financiers détenus à la fin de l'exercice <sup>1 et 2</sup> |  |
| Créances d'entreprises                           | 2 359                                | 2  | 303    | (54)     | (288)      | -          | 2 322                               | 92   |  |
| Obligations                                      | 225                                  | 112  | 311    | (1)      | (11)       | 63         | 699                                 | 106  |  |
| Actions  | 16 750                               | 1 691  | 1 612  | (1 621)  | -          | (257)      | 18 175                              | 2 139  |  |
| Participations dans des filiales non consolidées | 125 838                              | 26 967   | 21 393 | (10 690) | -          | (1 872)    | 161 636                             | 27 577   |  |

|  |                                      |  |        |         |            |            |                                     | 2020   |  |
|--|--------------------------------------|--|--------|---------|------------|------------|-------------------------------------|--|--|
|  | Solde d'ouverture (actifs / passifs) | Gains (pertes) comptabilisés au résultat global <sup>1</sup> | Achats | Ventes  | Règlements | Transferts | Solde de clôture (actifs / passifs) | Gains (pertes) non réalisés relatifs aux instruments financiers détenus à la fin de l'exercice <sup>1 et 2</sup> |  |
| Créances d'entreprises                           | 2 015                                | 174  | 284    | -       | (114)      | -          | 2 359                               | 73   |  |
| Obligations                                      | 718                                  | (8)  | 479    | (957)   | (7)        | -          | 225                                 | (1)  |  |
| Actions  | 17 921                               | (72)   | 1 338  | (1 521) | -          | (916)      | 16 750                              | 74   |  |
| Participations dans des filiales non consolidées | 115 970                              | (1 511)  | 14 279 | (2 900) | -          | -          | 125 838                             | (1 205)  |  |
| Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>      | (12)                                 | (1)  | -      | -       | 13         | -          | -                                   | -  |  |
| Titres vendus à découvert                        | (6)                                  | 6  | -      | -       | -          | -          | -                                   | -  |  |

<sup>1</sup> Présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

<sup>2</sup> Comprennent la variation de la juste valeur résultant de l'évaluation des instruments financiers libellés en devise d'origine et excluent les montants de gains (pertes) résultant de la conversion des instruments financiers libellés en devises.

<sup>3</sup> Les actifs et les passifs relatifs aux instruments financiers dérivés sont présentés au net.

### e) Niveau 3 : Évaluation de la juste valeur selon des hypothèses alternatives raisonnables

Dans certains cas, les hypothèses utilisées dans les techniques d'évaluation reposent sur des données d'entrée non observables ou sur des données d'entrée observables ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument financier évalué. Bien que la CDPQ juge que ses évaluations de la juste valeur sont appropriées, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait se traduire par des justes valeurs différentes. Pour une date de mesure donnée, il est possible que d'autres intervenants du marché puissent évaluer un même instrument financier à une juste valeur différente. Pourtant, les techniques d'évaluation et les données d'entrée employées par ces intervenants du marché pourraient tout de même satisfaire à la définition de la juste valeur. Le fait que différentes évaluations de la juste valeur existent reflète le jugement, les estimations et les hypothèses appliquées ainsi que l'incertitude relative à la mesure de la juste valeur de ces instruments financiers.



### Niveau 3 : Évaluation de la juste valeur selon des hypothèses alternatives raisonnables (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations quantitatives concernant les principales techniques d'évaluation et les données d'entrée non observables pour les principaux instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur qui sont sujets à une analyse de sensibilité à la note 6f ainsi que ceux qui sont exclus de cette analyse :

|   | 31 décembre 2021 |                                    |                                  |                        |                  |       |
|---|------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------|------------------|-------|
|   | Juste valeur     | Techniques d'évaluation            | Données d'entrée non observables | Étendue                | Moyenne pondérée |       |
| <b>Inclus dans l'analyse de sensibilité</b>             |                  |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Créances d'entreprises                                  | 2 023            | Actualisation des flux monétaires  | Écarts de crédit                 | 0,7 % à 3,5 %          | 1,9 %            |       |
|   |                  |                                    | Taux d'actualisation             | 6,0 % à 11,0 %         | 8,4 %            |       |
| <b>Actions</b>  |                  |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Placements privés                                       | 5 150            | Multiple de sociétés comparables   | Multiples du BAIIA               | 7,6 à 16,0             | 12,6             |       |
| Placements d'infrastructures                            | 5 190            | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 6,5 % à 13,3 %         | 9,9 %            |       |
| <b>Participations dans des filiales non consolidées</b> |                  |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Placements de biens immobiliers                         | 42 126           | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 4,2 % à 13,8 %         | 6,4 %            |       |
|   |                  |                                    | Écarts de crédit                 | 0,0 % à 8,6 %          | 1,8 %            |       |
|   |                  |                                    | Capitalisation des revenus       | Taux de capitalisation | 2,7 % à 11,1 %   | 5,3 % |
|   |                  |                                    | Actif net immobilier             | Taux d'escompte        | 0,0 % à 22,3 %   | 4,9 % |
| Placements de dettes immobilières                       | 1 621            | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 14,0 %                 | s.o.             |       |
| Placements privés                                       | 18 969           | Multiple de sociétés comparables   | Multiples du BAIIA               | 7,0 à 15,5             | 11,9             |       |
| Placements d'infrastructures                            | 20 591           | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 6,0 % à 14,0 %         | 9,2 %            |       |
| Placements de titres à revenu fixe                      | 17 770           | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 7,3 %                  | s.o.             |       |
|   |                  |                                    | Écarts de crédit                 | 1,1 % à 10,1 %         | 4,5 %            |       |
|   | 113 440          |                                    |                                  |                        |                  |       |
| <b>Exclus de l'analyse de sensibilité</b>               |                  |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Instruments financiers <sup>1</sup>                     | 69 392           | Transactions récentes <sup>2</sup> | s.o.                             | s.o.                   | s.o.             |       |
|   |                  |                                    | Cotes de courtiers <sup>3</sup>  | s.o.                   | s.o.             |       |
|   |                  |                                    | Actif net <sup>3</sup>           | s.o.                   | s.o.             |       |
| <b>Instruments financiers nets classés au niveau 3</b>  | <b>182 832</b>   |                                    |                                  |                        |                  |       |

s.o. : sans objet

<sup>1</sup> La juste valeur des instruments financiers présentés à cette rubrique inclut des créances d'entreprises, des obligations, des actions et des participations dans des filiales non consolidées.

<sup>2</sup> Lorsque la juste valeur est établie selon les données observées lors de transactions récentes, cette valeur représente l'indication la plus représentative de la juste valeur. Par conséquent, la CDPQ n'a pas procédé à une analyse de sensibilité.

<sup>3</sup> Lorsque la juste valeur est établie selon des cotes de courtiers ou selon l'actif net, cette valeur représente la seule indication raisonnable de la juste valeur. Par conséquent, la CDPQ n'est pas en mesure de procéder à une analyse de sensibilité.

### Niveau 3 : Évaluation de la juste valeur selon des hypothèses alternatives raisonnables (suite)

31 décembre 2020

|   | Juste valeur   | Techniques d'évaluation            | Données d'entrée non observables | Étendue                | Moyenne pondérée |       |
|---|----------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------|------------------|-------|
| <b>Inclus dans l'analyse de sensibilité</b>             |                |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Créances d'entreprises                                  | 2 303          | Actualisation des flux monétaires  | Écarts de crédit                 | 0,6 % à 3,4 %          | 1,9 %            |       |
|   |                |                                    | Taux d'actualisation             | 5,5 % à 11,0 %         | 8,1 %            |       |
| <b>Actions</b>  |                |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Placements privés                                       | 4 953          | Multiple de sociétés comparables   | Multiples du BAIIA               | 7,8 à 16,0             | 11,8             |       |
| Placements d'infrastructures                            | 5 145          | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 6,5 % à 13,3 %         | 9,9 %            |       |
| <b>Participations dans des filiales non consolidées</b> |                |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Placements de biens immobiliers                         | 35 405         | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 4,1 % à 13,8 %         | 6,5 %            |       |
|   |                |                                    | Écarts de crédit                 | 0,0 % à 6,8 %          | 2,0 %            |       |
|   |                |                                    | Capitalisation des revenus       | Taux de capitalisation | 2,1 % à 10,7 %   | 5,3 % |
|   |                |                                    | Actif net immobilier             | Taux d'escompte        | 0,0 % à 14,4 %   | 4,0 % |
| Placements privés                                       | 12 471         | Multiple de sociétés comparables   | Multiples du BAIIA               | 6,3 à 15,6             | 11,9             |       |
| Placements d'infrastructures                            | 19 027         | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 6,0 % à 14,0 %         | 9,1 %            |       |
| Placements de titres à revenu fixe                      | 14 066         | Actualisation des flux monétaires  | Taux d'actualisation             | 7,0 %                  | s.o.             |       |
|   |                |                                    | Écarts de crédit                 | 1,1 % à 8,8 %          | 4,5 %            |       |
| 93 370  |                |                                    |                                  |                        |                  |       |
| <b>Exclus de l'analyse de sensibilité</b>               |                |                                    |                                  |                        |                  |       |
| Instruments financiers <sup>1</sup>                     | 51 802         | Transactions récentes <sup>2</sup> | s.o.                             | s.o.                   | s.o.             |       |
|   |                | Cotes de courtiers <sup>3</sup>    | s.o.                             | s.o.                   | s.o.             |       |
|   |                | Actif net <sup>3</sup>             | s.o.                             | s.o.                   | s.o.             |       |
| <b>Instruments financiers nets classés au niveau 3</b>  | <b>145 172</b> |                                    |                                  |                        |                  |       |

s.o. : sans objet

<sup>1</sup> La juste valeur des instruments financiers présentés à cette rubrique inclut des créances d'entreprises, des obligations, des actions et des participations dans des filiales non consolidées.

<sup>2</sup> Lorsque la juste valeur est établie selon les données observées lors de transactions récentes, cette valeur représente l'indication la plus représentative de la juste valeur. Par conséquent, la CDPQ n'a pas procédé à une analyse de sensibilité.

<sup>3</sup> Lorsque la juste valeur est établie selon des cotes de courtiers ou selon l'actif net, cette valeur représente la seule indication raisonnable de la juste valeur. Par conséquent, la CDPQ n'est pas en mesure de procéder à une analyse de sensibilité.

**f) Analyse de sensibilité de la juste valeur**

L'analyse qui suit illustre la sensibilité des évaluations aux hypothèses alternatives raisonnables liées aux principales données d'entrée non observables présentées aux tableaux précédents à la note 6e. La CDPQ a déterminé les hypothèses alternatives raisonnables selon son jugement et sa connaissance des marchés. Le tableau suivant présente l'augmentation et la diminution de la juste valeur découlant de ces hypothèses alternatives pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur qui sont sujets à une analyse de sensibilité :

|                                | 31 décembre 2021 |            | 31 décembre 2020 |            |
|--------------------------------|------------------|------------|------------------|------------|
|                                | Augmentation     | Diminution | Augmentation     | Diminution |
| Sensibilité de la juste valeur | 7 803            | (7 033)    | 6 324            | (6 099)    |

Au 31 décembre 2021, l'analyse de sensibilité de la juste valeur présentée ci-haut comprend une augmentation de la juste valeur de 3 225 M\$ (2 551 M\$ au 31 décembre 2020) et une diminution de la juste valeur de 2 535 M\$ (2 325 M\$ au 31 décembre 2020) attribuables aux placements de biens immobiliers.

Il existe une corrélation entre les données d'entrée non observables et l'établissement de la juste valeur. Ainsi, une augmentation (diminution) des taux d'actualisation, des écarts de crédit, des taux de capitalisation et des taux d'escompte entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur. De plus, une augmentation (diminution) des multiples du BAIIA entraînerait une augmentation (diminution) de la juste valeur. Il n'existe pas de corrélation prévisible entre les données d'entrée non observables.

## 7. COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier doivent être compensés aux états consolidés de la situation financière lorsque la CDPQ a un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation et qu'elle a l'intention de procéder à un règlement au net ou de réaliser l'actif financier et le passif financier simultanément avec la contrepartie. Le droit juridiquement exécutoire de compenser est effectif lorsque ce droit est exerçable dans le cours normal des affaires et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les montants à recevoir et à payer relatifs à des opérations en voie de règlement, les titres achetés en vertu de conventions de revente, les titres vendus en vertu de conventions de rachat et les instruments financiers dérivés qui sont négociés sur les marchés hors cote conformément aux accords de l'*International Swaps and Derivatives Association* (ISDA) font l'objet d'accords généraux de compensation qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états consolidés de la situation financière, puisqu'ils confèrent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les titres achetés en vertu de conventions de revente et les titres vendus en vertu de conventions de rachat réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation satisfont aux critères de compensation. Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés réglementés ainsi que ceux réglés sur des chambres de compensation par l'intermédiaire de courtiers satisfont également aux critères de compensation.

Les tableaux suivants présentent l'information sur les actifs et les passifs financiers compensés et non compensés aux états consolidés de la situation financière faisant l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires :

|  | 31 décembre 2021             |                    |  |   |   |               |
|--|------------------------------|--------------------|--|---|---|---------------|
|  | Montants bruts comptabilisés | Montants compensés | Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière <sup>1</sup> | Montants faisant l'objet d'accords généraux de compensation | Montants de garanties reçues/données <sup>2</sup> | Montants nets |
| <b>Actifs financiers</b>   |                              |                    |  |   |   |               |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement | 2 213                        | -                  | 2 213  | (458)   | -   | 1 755         |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente <sup>3</sup>     | 21 920                       | (2 716)            | 19 204   | (10 472)  | (8 732)   | -             |
| Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>                        | 1 009                        | -                  | 1 009  | (809)   | (22)  | 178           |
|  | <b>25 142</b>                | <b>(2 716)</b>     | <b>22 426</b>  | <b>(11 739)</b>   | <b>(8 754)</b>                                    | <b>1 933</b>  |
| <b>Passifs financiers</b>  |                              |                    |  |   |   |               |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement    | 3 443                        | -                  | 3 443  | (458)   | -   | 2 985         |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat <sup>3</sup>       | 17 708                       | (2 716)            | 14 992   | (10 472)  | (4 520)   | -             |
| Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>                        | 1 238                        | -                  | 1 238  | (809)   | (345)   | 84            |
|  | <b>22 389</b>                | <b>(2 716)</b>     | <b>19 673</b>  | <b>(11 739)</b>   | <b>(4 865)</b>                                    | <b>3 069</b>  |

<sup>1</sup> Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière ou aux notes 4a et 4b.

<sup>2</sup> Les garanties financières reçues et données présentées ci-dessus ne peuvent pas inclure un montant net par contrepartie inférieur à zéro. Les montants totaux des garanties financières reçues ou données sont présentés aux notes 13 et 14.

<sup>3</sup> Les montants à cette rubrique incluent des montants à recevoir et à payer présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement courus et à recevoir » et « Autres passifs financiers ».

## Compensation d'actifs et de passifs financiers (suite)

31 décembre 2020

|   | Montants bruts<br>comptabilisés | Montants<br>compensés | Montants nets<br>présentés aux<br>états consolidés<br>de la situation<br>financière <sup>1</sup> | Montants faisant<br>l'objet d'accords<br>généraux de<br>compensation | Montants de<br>garanties<br>reçues/données <sup>2</sup> | Montants nets |
|---|---------------------------------|-----------------------|--|--|---|---------------|
| <b>Actifs financiers</b>  |                                 |                       |  |  |   |               |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en<br>voie de règlement | 3 116                           | -                     | 3 116  | (1 164)  | -   | 1 952         |
| Titres achetés en vertu de conventions de<br>revente <sup>3</sup>     | 16 119                          | (9 346)               | 6 773  | (5 471)  | (1 302)   | -             |
| Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>                           | 2 903                           | -                     | 2 903  | (1 308)  | (1 003)   | 592           |
|   | 22 138                          | (9 346)               | 12 792   | (7 943)  | (2 305)   | 2 544         |
| <b>Passifs financiers</b>   |                                 |                       |  |  |   |               |
| Montants à payer relatifs à des opérations en<br>voie de règlement    | 3 290                           | -                     | 3 290  | (1 164)  | -   | 2 126         |
| Titres vendus en vertu de conventions de<br>rachat <sup>3</sup>       | 24 072                          | (9 346)               | 14 726   | (5 471)  | (9 255)   | -             |
| Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>                           | 1 596                           | -                     | 1 596  | (1 308)  | (176)   | 112           |
|   | 28 958                          | (9 346)               | 19 612   | (7 943)  | (9 431)   | 2 238         |

<sup>1</sup> Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière ou aux notes 4a et 4b.

<sup>2</sup> Les garanties financières reçues et données présentées ci-dessus ne peuvent pas inclure un montant net par contrepartie inférieur à zéro. Les montants totaux des garanties financières reçues ou données sont présentés aux notes 13 et 14.

<sup>3</sup> Les montants à cette rubrique incluent des montants à recevoir et à payer présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement courus et à recevoir » et « Autres passifs financiers ».

## 8. RÉSULTAT DE PLACEMENT AVANT DISTRIBUTIONS AUX DÉPOSANTS

Le tableau suivant présente le revenu net de placement, les gains (pertes) nets des instruments financiers à la JVBRN ainsi que les charges d'exploitation :

|  | 2021                    |                     |               | 2020                    |                     |                |
|--|-------------------------|---------------------|---------------|-------------------------|---------------------|----------------|
|  | Revenu net de placement | Gains (pertes) nets | Total         | Revenu net de placement | Gains (pertes) nets | Total          |
| <b>Activités de gestion de trésorerie</b>                      | 3                       | 1                   | 4             | 14                      | 2                   | 16             |
| <b>Activités provenant des placements</b>                      |                         |                     |               |                         |                     |                |
| Valeurs à court terme  | -                       | 2                   | 2             | -                       | 2                   | 2              |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente              | 40                      | 112                 | 152           | 58                      | 106                 | 164            |
| Créances d'entreprises   | 92                      | 3                   | 95            | 105                     | 174                 | 279            |
| Obligations  | 2 377                   | (5 381)             | (3 004)       | 2 438                   | 5 024               | 7 462          |
| Actions  | 3 569                   | 16 225              | 19 794        | 3 573                   | 10 454              | 14 027         |
| Participations dans des filiales non consolidées               | 6 697                   | 26 764              | 33 461        | 3 352                   | (406)               | 2 946          |
| Instruments financiers dérivés nets                            | -                       | 72                  | 72            | -                       | 2 052               | 2 052          |
| Autres   | 19                      | (173)               | (154)         | 8                       | (28)                | (20)           |
|  | <b>12 797</b>           | <b>37 625</b>       | <b>50 422</b> | <b>9 548</b>            | <b>17 380</b>       | <b>26 928</b>  |
| <b>Activités provenant des passifs relatifs aux placements</b> |                         |                     |               |                         |                     |                |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat                | (42)                    | (1)                 | (43)          | (154)                   | (492)               | (646)          |
| Titres vendus à découvert                                      | (42)                    | (604)               | (646)         | (36)                    | (340)               | (376)          |
| <b>Activités de financement</b>                                |                         |                     |               |                         |                     |                |
| Billets de trésorerie à payer                                  | -                       | (19)                | (19)          | -                       | (6)                 | (6)            |
| Emprunts à payer   | (1)                     | 1                   | -             | (2)                     | (23)                | (25)           |
| Billets à terme à payer  | (322)                   | 535                 | 213           | (387)                   | 236                 | (151)          |
| <b>Autres</b>  |                         |                     |               |                         |                     |                |
| Frais de gestion – marchés boursiers                           | (98)                    | (76)                | (174)         | (74)                    | (74)                | (148)          |
| Coûts de transaction   | -                       | (306)               | (306)         | -                       | (216)               | (216)          |
|  | <b>(505)</b>            | <b>(470)</b>        | <b>(975)</b>  | <b>(653)</b>            | <b>(915)</b>        | <b>(1 568)</b> |
|  | <b>12 292</b>           | <b>37 155</b>       | <b>49 447</b> | <b>8 895</b>            | <b>16 465</b>       | <b>25 360</b>  |
| Charges d'exploitation (note 9)                                |                         |                     | (718)         |                         |                     | (609)          |
| <b>Résultat de placement avant distributions aux déposants</b> |                         |                     | <b>48 729</b> |                         |                     | <b>24 751</b>  |

Les honoraires des auditeurs externes pour les services d'audit, les services liés à l'audit et les services fiscaux s'élèvent à 4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020).

## 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les charges d'exploitation :

|  | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| Salaires et avantages sociaux            | 510  | 391  |
| Services informatiques et professionnels | 83   | 68   |
| Entretien, matériel et amortissement     | 33   | 64   |
| Services de données et abonnements       | 30   | 29   |
| Loyers                                   | 20   | 19   |
| Autres charges                           | 21   | 19   |
|  | 697  | 590  |
| Frais de garde de valeurs                | 21   | 19   |
|  | 718  | 609  |

## 10. INFORMATION SECTORIELLE

La CDPQ propose à ses déposants de répartir leurs fonds dans des portefeuilles spécialisés qui regroupent des titres de même type. Ces portefeuilles constituent des secteurs opérationnels qui ont été regroupés en trois secteurs distincts selon leur approche de gestion, leurs caractéristiques économiques et leurs objectifs de rendement :

- Revenu fixe : le secteur a comme objectif de réduire le niveau de risque global du portefeuille de la CDPQ et d'effectuer l'appariement entre l'actif et le passif des déposants tout en constituant une source importante de liquidité. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Taux, Crédit, Valeurs à court terme, Obligations à long terme et Obligations à rendement réel.
- Actifs réels : le secteur a comme objectif d'exposer la CDPQ à des marchés dont les revenus de placement sont indexés à l'inflation et d'assurer la couverture partielle du risque d'inflation associé au passif de plusieurs déposants. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Immeubles et Infrastructures.
- Actions : le secteur a comme objectif d'augmenter le rendement espéré des déposants à long terme. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Marchés boursiers et Placements privés.

Le tableau suivant présente la répartition de l'actif net attribuable aux déposants selon chaque secteur de la CDPQ :

|  | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Revenu fixe                                | 129 433          | 110 237          |
| Actifs réels                               | 87 406           | 67 176           |
| Actions                                    | 201 195          | 182 257          |
| Autres <sup>1</sup>                        | 1 763            | 5 822            |
| <b>Actif net attribuable aux déposants</b> | <b>419 797</b>   | <b>365 492</b>   |

Le tableau suivant présente la répartition du résultat de placement avant distributions aux déposants selon chaque secteur de la CDPQ :

|  | 2021          | 2020          |
|--|---------------|---------------|
| Revenu fixe  | (521)         | 8 742         |
| Actifs réels   | 10 017        | (4 951)       |
| Actions  | 40 526        | 20 049        |
| Autres <sup>1</sup>  | (1 293)       | 911           |
| <b>Résultat de placement avant distributions aux déposants</b> | <b>48 729</b> | <b>24 751</b> |

<sup>1</sup> Le poste Autres comprend le portefeuille spécialisé Répartition de l'actif, les activités de trésorerie et les activités personnalisées des fonds particuliers, qui constituent la détention directe d'instruments financiers dérivés par les fonds particuliers destinés à la gestion personnalisée de l'exposition désirée par chacun des déposants.

## 11. IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### Politiques, directives et procédures de la gestion des risques liés aux activités d'investissement

La CDPQ est responsable de gérer les sommes déposées en conformité avec les ententes de service et les politiques de placement des déposants, les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés ainsi que la politique de gestion intégrée des risques. Pour ce faire, la CDPQ a mis en place différentes politiques, directives et procédures pour encadrer la gestion des risques liés à l'ensemble de ses activités.

La politique de gestion intégrée des risques est adoptée par le conseil d'administration de la CDPQ. Cette politique a pour objet de promouvoir une culture et des pratiques rigoureuses de gestion des risques qui favorisent la réalisation de la mission de la CDPQ envers ses déposants. La politique de gestion intégrée des risques définit les risques de marché, de concentration, de crédit, de contrepartie liés aux instruments financiers dérivés et de liquidité de financement.

Plus particulièrement, cette politique vise à :

- Établir les principes directeurs guidant le cadre de gestion intégrée des risques de la CDPQ et à promouvoir une saine culture de gestion des risques à tous les paliers de l'organisation;
- Énoncer le modèle de gestion des risques et la structure de gouvernance;
- Définir les rôles et responsabilités des intervenants;
- Établir l'encadrement des principaux risques auxquels la CDPQ est exposée.

La gouvernance et la gestion des risques à la CDPQ sont fondées sur les douze principes directeurs suivants :

- Un cadre de tolérance au risque;
- Les rôles du conseil d'administration et de la haute direction;
- Une approche client afin de répondre aux besoins de ses déposants;
- Une stratégie d'investissement à long terme;
- Une gestion des liquidités et du financement;
- Une connaissance approfondie des actifs et des marchés;
- Une indépendance des fonctions et la responsabilisation des différents intervenants;
- Une collaboration pour une gestion globale des risques;
- Une excellence opérationnelle;
- L'utilisation d'instruments financiers dérivés et la gestion du risque de contrepartie;
- Un encadrement pour les nouvelles activités d'investissement et les nouveaux instruments financiers;
- Un cadre d'investissement responsable.

Les paliers de contrôle ainsi que les responsables de la gouvernance de la gestion des risques sont les suivants :

1. Les groupes d'investissement sont les principaux responsables de la gestion des risques liés à leurs activités;
2. Des équipes indépendantes et des comités internes sont responsables d'appuyer les employés des groupes d'investissement et d'établir les mécanismes de contrôle appropriés;
3. Le conseil d'administration et ses comités s'assurent de l'adoption d'un cadre de gestion et le groupe d'Audit interne s'assure de l'exécution et du respect du cadre de gestion de risques établi.

La politique de gestion intégrée des risques prévoit des limites de risque et des paliers d'autorisation qui s'appliquent à la CDPQ globalement ainsi que des limites applicables aux activités transversales. De plus, la CDPQ élabore et révisé périodiquement les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés qui visent l'encadrement du travail des gestionnaires des portefeuilles spécialisés. Une politique d'investissement distincte établit la stratégie, le type de gestion, les titres admissibles, les objectifs de rendement, l'indice de référence ainsi que les limites de risques et de concentration.

De plus, chaque groupe d'investissement doit adopter une stratégie d'investissement. La planification stratégique globale (PSG) vise à renforcer le processus décisionnel en visant une meilleure adéquation rendement-risque dans le choix des investissements. Elle établit les orientations futures, renforce les processus de collaboration et de partage de l'information requis pour faire des choix stratégiques en matière d'investissement et assure un meilleur arrimage entre les orientations et les stratégies. Le processus PSG s'effectue en continu et comprend les étapes suivantes, soit : 1) Diagnostic et orientations stratégiques; 2) Plans stratégiques; 3) Révision et approbation et 4) Exécution et reddition de comptes. Les plans d'investissement sont communiqués au comité de direction et présentés au comité Investissement-Risques (CIR) ainsi qu'au conseil d'administration pour approbation.

La CDPQ est exposée à divers risques financiers et l'information détaillée à l'égard de ces risques est présentée dans les sections suivantes.



## Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. La volatilité du prix d'un instrument financier provient de la variation des facteurs de risque de marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de crédit, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base.

La CDPQ gère le risque de marché de manière intégrée pour tous les portefeuilles spécialisés. Les principaux éléments contribuant au risque tels que les secteurs d'activité, les régions géographiques et les émetteurs sont pris en compte. Le risque de marché de la CDPQ est géré et calculé selon les facteurs pouvant influencer la juste valeur des placements et des passifs relatifs aux placements.

Le risque de marché de la CDPQ est mesuré au moyen de la méthode de la valeur à risque (VaR), qui repose sur une évaluation statistique de la volatilité de la juste valeur de chacune des positions et des corrélations entre les facteurs de risque de marché. La VaR représente une estimation statistique de la perte financière potentielle que pourrait subir le portefeuille réel de la CDPQ, selon un niveau de confiance et une période d'exposition donnés. La VaR de marché est estimée à l'aide d'un niveau de confiance de 95 % sur une période d'exposition d'une année. De plus, la méthodologie fait en sorte de répéter plusieurs fois dans l'année les effets sur le portefeuille des événements défavorables observés sur un horizon d'un mois. En somme, la VaR indique le niveau de perte que le portefeuille réel de la CDPQ pourrait dépasser dans 5 % des cas au cours de la prochaine année. La CDPQ évalue la VaR pour chaque instrument détenu dans ses portefeuilles spécialisés et agrège l'information pour le portefeuille réel de la CDPQ.

La méthode de la simulation historique est utilisée pour évaluer la VaR. Cette méthode s'appuie principalement sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Elle requiert que les séries de données historiques de l'ensemble des facteurs de risque nécessaires à l'évaluation du rendement des instruments financiers soient disponibles. En l'absence de ces données historiques, des méthodes de substitution sont utilisées.

Les résultats des calculs obtenus en appliquant cette méthodologie ne permettent pas d'estimer, sur la base d'un événement spécifique, le montant de la perte que le portefeuille de la CDPQ subirait si cet événement se reproduisait à nouveau. Par exemple, si les conditions futures et les facteurs de risque du marché différaient de façon importante de la conjoncture passée, les pertes réelles pourraient significativement différer des pertes estimées. Par ailleurs, ces estimations effectuées à une date donnée ne tiennent pas compte de toutes les pertes possibles découlant d'événements exceptionnels sur le marché ni des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 95 %. Par conséquent, compte tenu de ces limites, les pertes du portefeuille réel de la CDPQ pourraient excéder les estimations présentées.

Un historique d'observation des facteurs de risque sur une période allant de 2006 à la date de clôture de l'exercice est utilisé pour évaluer la volatilité des rendements et la corrélation entre le rendement des instruments financiers.

Deux mesures du risque sont calculées et analysées :

- Le risque absolu du portefeuille réel représente le risque total associé aux catégories d'instruments financiers qui composent le portefeuille réel de la CDPQ;
- Le risque absolu du portefeuille de référence visé par les déposants représente le risque total des indices de référence associé aux catégories d'instruments financiers qui composent le portefeuille de référence de la CDPQ.

Les risques absolus du portefeuille réel et du portefeuille de référence de la CDPQ sont mesurés régulièrement et sont utilisés afin de calculer le ratio du risque absolu qui est sujet à certaines limites. Le ratio du risque absolu est obtenu en divisant le risque absolu du portefeuille réel par le risque absolu du portefeuille de référence.

Le risque absolu du portefeuille réel et le risque absolu du portefeuille de référence de la CDPQ, incluant le risque des investissements sous-jacents des filiales non consolidées dont le risque est géré par la CDPQ, en pourcentage de l'actif net, selon un niveau de confiance de 95 % et un historique d'observation sur une période allant de 2006 à la date de clôture de l'exercice, ainsi que le ratio du risque absolu, se présentent comme suit :

|                 | 31 décembre 2021                   |  |                        | 31 décembre 2020                   |  |                        |
|-----------------|------------------------------------|--|------------------------|------------------------------------|--|------------------------|
|                 | Risque absolu du portefeuille réel | Risque absolu du portefeuille de référence | Ratio du risque absolu | Risque absolu du portefeuille réel | Risque absolu du portefeuille de référence | Ratio du risque absolu |
| Valeur à risque | 14,9 %                             | 14,5 %                                     | 1,03                   | 14,0 %                             | 13,6 %                                     | 1,03                   |

De plus, dans le cadre de la gestion du risque de marché, la CDPQ utilise des tests de tension qui permettent d'évaluer les répercussions de circonstances particulières sur les rendements du portefeuille réel de la CDPQ selon des scénarios historiques, hypothétiques ou de sensibilité sur un facteur de risque. À l'aide de différents types de scénarios, les tests de tension mesurent le gain ou la perte de valeur d'un instrument financier à la suite d'une variation d'un ou plusieurs facteurs de risque souvent reliés, comme le cours des actions, les taux d'intérêt, les écarts de taux, les taux de change, le prix des produits de base et la volatilité des marchés. Les scénarios hypothétiques sont par ailleurs enrichis continuellement pour intégrer les nouveaux enjeux, tels que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale.

## Risque de marché (suite)

### Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.

La CDPQ utilise une approche de gestion dynamique pour les principales devises de pays développés. La gestion dynamique vise à protéger certains portefeuilles spécialisés lorsque le dollar canadien semble fortement sous-évalué ou surévalué par rapport à sa valeur d'équilibre selon des modèles de valorisation. La couverture dynamique devrait donc être peu fréquente mais la durée de couverture, étant imprévisible, pourrait grandement varier et s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois. Certains portefeuilles spécialisés peuvent donc être couverts en partie contre le risque de change.

Dans le cadre de la gestion stratégique du risque de change, la CDPQ utilise des instruments financiers dérivés de change afin de gérer son exposition aux principales devises de pays développés selon des cibles de couverture. Pour les autres devises, une couverture discrétionnaire peut être mise en place afin de gérer des expositions de change des portefeuilles spécialisés ou de certains investissements. De plus, la gestion du risque de change peut s'effectuer par des activités de couverture naturelle, incluant le financement des placements dans la même devise.

L'exposition nette aux devises tient compte de l'effet des instruments financiers dérivés de change, de la couverture naturelle et des investissements sous-jacents en devises des filiales non consolidées dont le risque de change est géré par la CDPQ. L'exposition nette de la CDPQ aux devises en pourcentage de l'actif net incluant les achats et les ventes des unités de participation des portefeuilles spécialisés effectuées au début de chaque mois, se détaille comme suit :

|                     | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------------|------------------|------------------|
| Dollar canadien     | 45 %             | 53 %             |
| Dollar américain    | 29 %             | 23 %             |
| Euro                | 6 %              | 4 %              |
| Dollar de Hong Kong | 1 %              | 1 %              |
| Livre sterling      | 5 %              | 4 %              |
| Peso mexicain       | 1 %              | 2 %              |
| Réal brésilien      | 2 %              | 2 %              |
| Roupie indienne     | 1 %              | 2 %              |
| Yen                 | 2 %              | 1 %              |
| Yuan chinois        | 2 %              | 2 %              |
| Autres              | 6 %              | 6 %              |
|                     | 100 %            | 100 %            |

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.

### Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.

## Risque de concentration

L'analyse du risque de concentration est effectuée globalement par la CDPQ pour l'ensemble des portefeuilles spécialisés qu'elle gère. La politique de gestion intégrée des risques prévoit des limites d'exposition par catégorie d'instruments financiers, par émetteur pour les marchés en croissance et pour certains pays. De plus, les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés prévoient des limites précises par émetteur, par secteur d'activités et par région géographique.

Une limite de concentration par émetteur est établie à 3 % de l'actif total de la CDPQ, à l'exception des titres émis par les gouvernements canadien et américain ou par leurs agences qui bénéficient d'une garantie explicite, par une province ou un territoire canadiens, leurs ministères ou organismes mandataires et par les émetteurs souverains dont la notation de crédit est AAA, lesquels ne font pas partie d'une limite de concentration. La concentration par émetteur est observée mensuellement ou à l'initiation d'une transaction nécessitant l'approbation du CIR ou du conseil d'administration, le cas échéant.

Le tableau suivant présente les principales concentrations géographiques en pourcentage de l'exposition nette totale, établies selon le pays de l'établissement principal des émetteurs, après l'effet de certains instruments financiers dérivés et incluant les investissements sous-jacents dans les filiales non consolidées dont le risque de concentration est géré par la CDPQ :

|                              | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| États-Unis                   | 44 %             | 35 %             |
| Canada                       | 26 %             | 32 %             |
| Europe                       | 13 %             | 14 %             |
| Asie-Pacifique <sup>1</sup>  | 11 %             | 12 %             |
| Amérique latine <sup>1</sup> | 4 %              | 4 %              |
| Autres <sup>1</sup>          | 2 %              | 3 %              |
|                              | 100 %            | 100 %            |

<sup>1</sup> Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes au nouveau regroupement géographique présenté.

Le tableau suivant présente les principales concentrations sectorielles en pourcentage de l'exposition nette totale, établies selon le secteur des émetteurs, après l'effet de certains instruments financiers dérivés et incluant les investissements sous-jacents dans les filiales non consolidées dont le risque de concentration est géré par la CDPQ :

|   | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| <b>Secteur d'activité</b>                                     |                  |                  |
| Immobilier  | 14 %             | 14 %             |
| Industrie   | 11 %             | 11 %             |
| Finance   | 9 %              | 10 %             |
| Technologies de l'information                                 | 10 %             | 7 %              |
| Consommation discrétionnaire                                  | 6 %              | 6 %              |
| Services aux collectivités                                    | 5 %              | 5 %              |
| Soins de santé  | 5 %              | 5 %              |
| Biens de consommation de base                                 | 3 %              | 4 %              |
| Dettes immobilières   | 4 %              | 4 %              |
| Services de communication                                     | 5 %              | 4 %              |
| Énergie   | 2 %              | 3 %              |
| Matériaux   | 2 %              | 2 %              |
| Autres  | 2 %              | 2 %              |
| <b>Secteur gouvernemental</b>                                 |                  |                  |
| Gouvernement des États-Unis                                   | 13 %             | 9 %              |
| Gouvernement du Canada  | 4 %              | 7 %              |
| Gouvernement du Québec  | 2 %              | 3 %              |
| Sociétés d'État et autres administrations publiques du Québec | 1 %              | 2 %              |
| Autres  | 2 %              | 2 %              |
|   | 100 %            | 100 %            |

## Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte de valeur dans le cas où un emprunteur, un endosseur ou un garant verrait sa situation financière se détériorer, ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou ne remplirait pas tout autre engagement financier.

L'exposition maximale au risque de crédit est mesurée selon la juste valeur des instruments financiers avant la prise en compte de garanties ou autres rehaussements de crédit. Pour les autres éléments, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant total garanti ou engagé.

Le tableau suivant présente l'exposition maximale au risque de crédit :

|  | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Trésorerie   | 1 073            | 1 021            |
| Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement                   | 2 213            | 3 116            |
| Avances à des déposants  | 1 011            | 281              |
| Revenus de placement courus et à recevoir  | 949              | 1 109            |
| Placements   |                  |                  |
| Équivalents de trésorerie  | 1 502            | 1 389            |
| Titres à revenu fixe   | 106 481          | 97 230           |
| Participations dans des filiales non consolidées sous forme d'instruments d'emprunts | 32 767           | 30 525           |
| Instruments financiers dérivés   | 1 002            | 2 892            |
|  | <b>146 998</b>   | <b>137 563</b>   |
| <b>Autres éléments</b>   |                  |                  |
| Cautionnements et garanties financières (note 18)                                    | 2 918            | 1 976            |
|  | <b>149 916</b>   | <b>139 539</b>   |

La CDPQ conclut des accords généraux de compensation (note 7), reçoit des garanties (note 14) et peut également utiliser des instruments financiers dérivés tels que des trocs de défaillance de crédit afin de réduire l'exposition totale au risque de crédit.

De plus, dans le but de gérer le risque de crédit, la CDPQ suit de près l'évolution du cycle de crédit des émetteurs et utilise une VaR de crédit qui a pour but de calculer la perte financière potentielle liée aux changements possibles de la qualité du crédit d'un émetteur de titres à revenu fixe.

### Concentration du risque de crédit

L'analyse de la concentration du risque de crédit mesure la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers liés à un même émetteur. La politique d'investissement des portefeuilles spécialisés prévoit des limites de concentration par cote de crédit. L'analyse du risque de crédit considère la probabilité de défaillance et le taux de récupération sur les titres de créance détenus par la CDPQ ainsi que le suivi des changements de la qualité du crédit des émetteurs.

Le tableau suivant présente la concentration par cote de crédit des émetteurs de la CDPQ pour les titres à revenu fixe et certains instruments financiers dérivés utilisés à des fins de gestion du risque de crédit, en pourcentage de l'exposition totale au risque de concentration de crédit :

|                       | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------|------------------|------------------|
| <b>Cote de crédit</b> |                  |                  |
| AAA - AA              | 64 %             | 61 %             |
| A                     | 4 %              | 5 %              |
| BBB                   | 11 %             | 13 %             |
| BB ou inférieur       | 16 %             | 17 %             |
| Pas de cote de crédit | 5 %              | 4 %              |
|                       | <b>100 %</b>     | <b>100 %</b>     |

Les cotes de crédit des titres émis ou garantis par les gouvernements sont obtenues auprès des agences de notation de crédit reconnues. Pour les titres du secteur corporatif, les cotes de crédit sont établies à l'aide d'un processus interne de notation qui permet de suivre annuellement l'évolution du cycle de crédit, lorsque l'information nécessaire est disponible. Dans le cas contraire, la CDPQ a recours aux agences de notation de crédit reconnues.

## **Risque de crédit (suite)**

### **Risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés**

Certains instruments financiers dérivés hors cote engendrent un risque de contrepartie, car ils sont négociés de gré à gré sans être échangés ou réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. Le risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés représente le risque de crédit provenant des expositions actuelles et potentielles découlant des opérations sur instruments financiers dérivés dans l'éventualité où la contrepartie serait incapable de respecter les conditions aux contrats.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés hors cote, la CDPQ effectue des transactions auprès d'institutions financières selon des critères spécifiques fixés par la direction au niveau de la qualité de l'émetteur. De plus, la CDPQ conclut des accords juridiques basés sur les normes de l'ISDA permettant de bénéficier de l'effet compensatoire entre les montants à risque et l'échange de sûretés afin de limiter son exposition nette à ce risque.

Ce risque est mesuré par contrepartie, selon l'accord juridique en vigueur, à partir duquel il est possible de calculer une exposition nette occasionnée par l'ensemble des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et par les garanties échangées. L'exposition actuelle au risque de contrepartie est mesurée quotidiennement alors que l'exposition potentielle est mesurée mensuellement.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les accords juridiques et les garanties reçues ont contribué à réduire l'exposition au risque de contrepartie des instruments financiers dérivés négociés hors cote. L'exposition maximale à ce risque est de 421 M\$ au 31 décembre 2021 (385 M\$ au 31 décembre 2020).

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente l'éventualité de ne pas être en mesure de respecter en permanence ses engagements liés à ses passifs financiers sans devoir se procurer des fonds à des prix anormalement élevés ou procéder à la vente forcée d'éléments d'actif. Il correspond également au risque qu'il ne soit pas possible de désinvestir rapidement sans exercer un effet marqué et défavorable sur le prix de l'investissement en question.

La gestion des liquidités s'effectue globalement pour l'ensemble des activités de trésorerie de la CDPQ. Le suivi des liquidités et l'analyse de la conformité aux règles préétablies s'effectuent quotidiennement. Les gestionnaires sont responsables d'évaluer la liquidité des marchés sur lesquels repose le financement des activités de la CDPQ.

Afin de s'assurer de l'adéquation entre les sources et les besoins potentiels de liquidité, la CDPQ bénéficie de plusieurs sources possibles de liquidité en plus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie telles que l'encaissement des revenus de placement, la vente de titres obligataires, la vente en vertu de conventions de rachat et de titres liquides du marché monétaire. De plus, la CDPQ peut recourir à l'émission de billets de trésorerie et de billets à terme à payer ainsi qu'à une facilité de crédit commise d'un montant de 4 G\$ USD pour faire face à ses engagements contractuels ainsi qu'à ses obligations financières. Au 31 décembre 2021, la CDPQ dispose de près de 50 G\$ en liquidités sous forme d'obligations gouvernementales et de titres du marché monétaire (50 G\$ au 31 décembre 2020).

De plus, dans le but de gérer le risque de liquidité, la CDPQ procède à des simulations de scénarios sur plusieurs horizons ainsi qu'à l'étude des événements pouvant mener à une crise de liquidité. La CDPQ effectue un suivi rigoureux et fréquent de ses besoins potentiels de liquidités et s'assure d'un accès permanent à des sources de liquidités stables et résilientes de façon proactive.

L'analyse des flux contractuels non actualisés des passifs financiers, présentée dans le tableau ci-après, constitue une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas nécessairement représentative de la façon dont la CDPQ gère son risque de liquidité et ses besoins de financement.

## Risque de liquidité (suite)

Les tableaux suivants présentent les échéances des flux contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés, des instruments financiers dérivés ainsi que des autres éléments :

|   | 31 décembre 2021 |               |           |               |           |
|---|------------------|---------------|-----------|---------------|-----------|
|   | À vue            | Moins de 1 an | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total     |
| <b>Passifs financiers non dérivés</b>                           |                  |               |           |               |           |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement | -                | 3 443         | -         | -             | 3 443     |
| Autres passifs financiers                                       | -                | 1 226         | 133       | 563           | 1 922     |
| Passifs relatifs aux placements                                 |                  |               |           |               |           |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat                 | -                | 14 998        | -         | -             | 14 998    |
| Titres vendus à découvert                                       | -                | 5 532         | -         | -             | 5 532     |
| Billets de trésorerie à payer                                   | -                | 9 735         | -         | -             | 9 735     |
| Emprunts à payer  | -                | 203           | -         | -             | 203       |
| Billets à terme à payer   | -                | 2 814         | 11 575    | 2 722         | 17 111    |
| <b>Actif net attribuable aux déposants</b>                      |                  |               |           |               |           |
| Dépôts à vue et à terme   | 782              | 7             | -         | -             | 789       |
| Distributions à verser aux déposants                            | -                | 1 839         | -         | -             | 1 839     |
|   | 782              | 39 797        | 11 708    | 3 285         | 55 572    |
| <b>Instruments financiers dérivés</b>                           |                  |               |           |               |           |
| Instruments financiers dérivés avec règlement net               | -                | (287)         | 5         | (3)           | (285)     |
| Instruments financiers dérivés avec règlement brut              |                  |               |           |               |           |
| Flux contractuels à recevoir                                    | -                | (101 832)     | (7 717)   | (3 373)       | (112 922) |
| Flux contractuels à payer                                       | -                | 102 036       | 7 729     | 3 453         | 113 218   |
|   | -                | (83)          | 17        | 77            | 11        |
| <b>Autres éléments</b>  |                  |               |           |               |           |
| Engagements (note 18)   | 8                | 21 864        | 67        | 411           | 22 350    |
| Cautionnements et garanties financières (note 18)               | -                | 1 928         | 834       | 156           | 2 918     |
|   | 8                | 23 792        | 901       | 567           | 25 268    |
|   | 790              | 63 506        | 12 626    | 3 929         | 80 851    |

## Risque de liquidité (suite)

31 décembre 2020

|   | À vue | Moins de 1 an | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total     |
|---|-------|---------------|-----------|---------------|-----------|
| <b>Passifs financiers non dérivés</b>                           |       |               |           |               |           |
| Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement | -     | 3 290         | -         | -             | 3 290     |
| Autres passifs financiers                                       | -     | 749           | 84        | 451           | 1 284     |
| <b>Passifs relatifs aux placements</b>                          |       |               |           |               |           |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat                 | -     | 14 721        | -         | -             | 14 721    |
| Titres vendus à découvert                                       | -     | 2 761         | -         | -             | 2 761     |
| Billets de trésorerie à payer                                   | -     | 5 985         | -         | -             | 5 985     |
| Emprunts à payer  | -     | 942           | -         | -             | 942       |
| Billets à terme à payer   | -     | 2 867         | 11 633    | 2 549         | 17 049    |
| <b>Actif net attribuable aux déposants</b>                      |       |               |           |               |           |
| Dépôts à vue et à terme   | 4 042 | 7             | -         | -             | 4 049     |
| Distributions à verser aux déposants                            | -     | 2 653         | -         | -             | 2 653     |
|   | 4 042 | 33 975        | 11 717    | 3 000         | 52 734    |
| <b>Instruments financiers dérivés</b>                           |       |               |           |               |           |
| Instruments financiers dérivés avec règlement net               | -     | 18            | (107)     | (147)         | (236)     |
| <b>Instruments financiers dérivés avec règlement brut</b>       |       |               |           |               |           |
| Flux contractuels à recevoir                                    | -     | (120 747)     | (5 625)   | (771)         | (127 143) |
| Flux contractuels à payer                                       | -     | 119 727       | 5 649     | 807           | 126 183   |
|   | -     | (1 002)       | (83)      | (111)         | (1 196)   |
| <b>Autres éléments</b>  |       |               |           |               |           |
| Engagements (note 18)   | -     | 21 021        | 75        | 426           | 21 522    |
| Cautionnements et garanties financières (note 18)               | -     | 1 446         | 440       | 90            | 1 976     |
|   | -     | 22 467        | 515       | 516           | 23 498    |
|   | 4 042 | 55 440        | 12 149    | 3 405         | 75 036    |

De plus, en ce qui concerne l'actif net attribuable aux déposants, le Règlement prévoit que la CDPQ peut imposer des limites mensuelles d'annulation pour les unités de participation, soit un remboursement maximal par déposant pour l'ensemble de ses unités de participation dans tous les portefeuilles spécialisés de la CDPQ de 50 M\$. L'annulation d'unités de participation non effectuée en raison de ce maximum est reportée aux premiers jours des mois subséquents, au fur et à mesure que cette limite le permet. Ces limites ont pour objectif d'effectuer une gestion optimale et globale des liquidités de la CDPQ.

## Risque de liquidité (suite)

### Risque de liquidité de financement

Les tableaux suivants présentent les principales conditions ainsi que le taux d'intérêt des passifs relatifs aux placements liés aux activités de financement de la CDPQ :

|                                      |        |                              |               | 31 décembre 2021 |
|--------------------------------------|--------|------------------------------|---------------|------------------|
|                                      | Devise | Valeur nominale <sup>1</sup> | Échéance      | Taux d'intérêt   |
| Emprunts à payer                     | USD    | 199                          | Moins d'un an | 0,07 %           |
|                                      | CAD    | 4                            | Moins d'un an | 0,17 %           |
|                                      |        | 203                          |               |                  |
| Billets de trésorerie à payer        | CAD    | 662                          | Moins d'un an | 0,23 %           |
|                                      | USD    | 9 070                        | Moins d'un an | 0,17 %           |
|                                      |        | 9 732                        |               |                  |
| Billets à terme à payer <sup>2</sup> | USD    | 2 526                        | Mars 2022     | 2,75 %           |
|                                      | USD    | 2 526                        | Avril 2023    | 1,00 %           |
|                                      | USD    | 2 526                        | Juillet 2024  | 3,15 %           |
|                                      | USD    | 3 158                        | Juin 2025     | 0,88 %           |
|                                      | USD    | 1 263                        | Mai 2026      | 1,00 %           |
|                                      | CAD    | 1 250                        | Octobre 2026  | 1,50 %           |
|                                      | USD    | 1 579                        | Novembre 2039 | 5,60 %           |
|                                      |        | 14 828                       |               |                  |

|                               |        |                              |               | 31 décembre 2020 |
|-------------------------------|--------|------------------------------|---------------|------------------|
|                               | Devise | Valeur nominale <sup>1</sup> | Échéance      | Taux d'intérêt   |
| Emprunts à payer              | USD    | 428                          | Moins d'un an | 0,54 %           |
|                               | CAD    | 514                          | Moins d'un an | 0,56 %           |
|                               |        | 942                          |               |                  |
| Billets de trésorerie à payer | CAD    | 707                          | Moins d'un an | 0,20 %           |
|                               | USD    | 5 279                        | Moins d'un an | 0,30 %           |
|                               |        | 5 986                        |               |                  |
| Billets à terme à payer       | USD    | 2 548                        | Juin 2021     | 2,13 %           |
|                               | USD    | 2 548                        | Mars 2022     | 2,75 %           |
|                               | USD    | 2 548                        | Avril 2023    | 1,00 %           |
|                               | USD    | 2 548                        | Juillet 2024  | 3,15 %           |
|                               | USD    | 3 185                        | Juin 2025     | 0,88 %           |
|                               | USD    | 1 593                        | Novembre 2039 | 5,60 %           |
|                               |        | 14 970                       |               |                  |

<sup>1</sup> Les montants présentés sont convertis en dollars canadiens et représentent les montants à rembourser à l'échéance.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2021, les billets à terme comprennent 1 263 M\$ d'obligations vertes qui seront affectées à une sélection d'investissements conformes aux catégories de projets admissibles établis par le Cadre de référence des obligations vertes de la CDPQ, qui est aligné sur les Principes applicables aux obligations vertes de l'*International Capital Market Association* (aucun au 31 décembre 2020).

Les billets de trésorerie sont émis à des taux fixes pour des échéances ne dépassant pas 12 mois et garantis par les actifs de la CDPQ. En vertu de la limite prescrite dans le document d'information d'émission des billets de trésorerie, la valeur nominale de l'ensemble de ces billets en circulation ne peut excéder en tout temps 10 G\$ USD pour le programme américain, et l'équivalent de 3 G\$ CAD pour les billets de trésorerie émis au Canada et à l'étranger, à l'exclusion des États-Unis.

Les billets à terme à payer sont remboursables à l'échéance et garantis par les actifs de la CDPQ.

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la CDPQ a renouvelé sa facilité de crédit commise auprès d'un syndicat bancaire d'un montant total équivalant à environ 5 G\$ CAD, soit deux tranches de 2 G\$ USD qui sont renouvelables annuellement pour des termes de deux et trois ans respectivement. La facilité de crédit porte intérêt à taux variable et est garantie entièrement, inconditionnellement et irrévocablement par la CDPQ. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.



## 12. GESTION DU CAPITAL

La CDPQ définit son capital comme étant l'actif net attribuable aux déposants. Le capital de la CDPQ peut varier en fonction de la demande des déposants pour l'annulation et l'émission d'unités de dépôts à participation et pour les dépôts et les retraits des dépôts à vue et à terme. L'objectif de la gestion du capital de la CDPQ est d'investir les contributions et les dépôts dans le meilleur intérêt des déposants conformément à la Loi dans le but de réaliser un rendement optimal, tout en respectant les politiques d'investissement des déposants.

La CDPQ n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

De plus, la CDPQ a pour objectif de conserver sa cote de crédit AAA afin de lui assurer l'accès au marché des capitaux au meilleur coût, par l'intermédiaire de sa filiale CDP Financière Inc. Par conséquent, le montant de billets que la CDPQ peut émettre sur le marché des capitaux a été limité par le conseil d'administration de la CDPQ à 10 % de l'actif net attribuable aux déposants auquel est ajoutée la juste valeur des billets en circulation (actif net ajusté).

## 13. ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS NON DÉCOMPTABILISÉS

La CDPQ conclut des transactions de prêts et d'emprunts de titres ainsi que des conventions de rachat de titres pour lesquelles elle transfère des actifs financiers à des contreparties. Les titres transférés ne répondent pas aux critères de décomptabilisation puisque la CDPQ conserve la majorité des risques tels que le risque de crédit, de taux d'intérêt, de change et de prix ainsi que la majorité des avantages relatifs tels que les flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés des états consolidés de la situation financière ainsi que la juste valeur des passifs financiers associés :

|  | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| <b>Actifs financiers transférés non décomptabilisés</b>      |                  |                  |
| Obligations  | 31 607           | 36 388           |
| Actions  | 9 719            | 7 476            |
|  | 41 326           | 43 864           |
| <b>Passifs financiers associés</b>                           |                  |                  |
| Emprunts à payer <sup>1</sup>                                | 203              | 942              |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat <sup>2</sup> | 17 708           | 24 072           |
|  | 17 911           | 25 014           |

<sup>1</sup> Le montant présenté correspond à la trésorerie reçue en garantie sur des transactions de prêts de titres et sur les activités des instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Le montant net est présenté aux notes 4 et 7.

## 14. GARANTIES

### Actifs financiers donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la CDPQ donne des actifs financiers en garantie lors de transactions d'emprunts de titres, de titres vendus en vertu de conventions de rachat et d'instruments financiers dérivés. Les contreparties sont autorisées, par un contrat légal ou par les pratiques du marché, à vendre ou à redonner en garantie certains titres. Sous certaines conditions, la CDPQ peut être amenée à donner des garanties additionnelles si les titres donnés en garantie perdent de la valeur. De plus, la CDPQ se conforme à la réglementation relative aux actifs financiers donnés en garantie dans le cadre de transactions sur certains instruments financiers dérivés hors cote.

Le tableau suivant présente la juste valeur des garanties données par la CDPQ pour les transactions suivantes :

|   | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Emprunts de titres                              | 369              | 98               |
| Titres vendus en vertu de conventions de rachat | 18 309           | 24 539           |
| Instruments financiers dérivés réglementés      | 2 329            | 1 384            |
| Instruments financiers dérivés hors cote        | 1 872            | 1 112            |
|   | 22 879           | 27 133           |

## Actifs financiers reçus en garantie

La CDPQ reçoit des actifs financiers en garantie lors de transactions de prêts de titres, de titres achetés en vertu de conventions de revente et d'instruments financiers dérivés. Si la juste valeur des garanties reçues diminue, la CDPQ peut dans certains cas, demander des garanties additionnelles. La CDPQ est autorisée à vendre ou à redonner en garantie ces titres en l'absence de défaut de la contrepartie. Toutefois, aucun titre reçu en garantie n'a été vendu ou redonné en garantie pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Le tableau suivant présente la juste valeur des garanties reçues par la CDPQ pour les transactions suivantes :

|   | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Prêts de titres                                   | 22 954           | 20 091           |
| Titres achetés en vertu de conventions de revente | 22 174           | 16 217           |
| Instruments financiers dérivés hors cote          | 22               | 1 050            |
|   | 45 150           | 37 358           |

## 15. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

### Transactions avec des parties liées

Les principales parties liées de la CDPQ comprennent les filiales non consolidées, les coentreprises, les entreprises associées ainsi que les principaux dirigeants de la CDPQ.

La CDPQ réalise diverses opérations avec des parties liées. Ces transactions sont conclues aux mêmes conditions que celles prévalant sur le marché avec des parties non liées et sont mesurées à la juste valeur. Par la nature même des activités de la CDPQ à titre d'entité d'investissement, la CDPQ peut investir dans plusieurs catégories de placements, entre autres des placements dans des filiales non consolidées, des coentreprises et des entreprises associées.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la CDPQ sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Ces personnes sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que les membres clés du comité de direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants de la CDPQ :

|  | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| Salaires et autres avantages à court terme | 12   | 10   |
| Avantages postérieurs à l'emploi           | 1    | 1    |
| Autres avantages à long terme              | 7    | 4    |
|  | 20   | 15   |

### Autres parties liées

La CDPQ est régie par la Loi et le gouvernement du Québec nomme les différents membres du conseil d'administration, dont au moins les deux tiers doivent être des membres indépendants. Il approuve également la nomination du président et chef de la direction. Ainsi, la CDPQ se prévaut de l'exemption prévue selon l'IAS 24 – *Information relative aux parties liées* quant à la divulgation des transactions avec une autorité publique liée et avec toutes les entités liées à cette autorité. Les transactions réalisées avec le gouvernement du Québec et ses entités liées sont des activités d'investissement en obligations émises ou garanties par celui-ci et sont effectuées aux conditions normales du marché, par l'intermédiaire de courtiers externes. Ces obligations sont incluses dans les catégories d'obligations « Gouvernements » et « Sociétés d'État et autres administrations publiques » à la note 4a. De plus, la CDPQ divulgue de l'information pour la catégorie du secteur gouvernemental sous « Gouvernement du Québec » et sous « Sociétés d'État et autres administrations publiques du Québec » à la note 11. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'infrastructures publiques au Québec par l'intermédiaire de CDPQ Infra Inc, une filiale de la CDPQ, le gouvernement du Québec et ses entités liées ont conclu des ententes en lien avec ce projet. Ces ententes sont conclues dans le cours normal des activités de la filiale.

## 16. INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

### **Filiales**

#### **Filiale consolidée**

CDP Financière Inc est une filiale en propriété exclusive qui a pour but d'émettre des titres de dette afin de financer les investissements de la CDPQ à un coût de financement optimal.

#### **Filiales non consolidées**

Les filiales présentées dans cette catégorie sont des entités contrôlées par la CDPQ directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales selon les critères d'IFRS 10.

#### **Filiales intermédiaires**

Dans le cadre de certaines activités d'investissement, la CDPQ peut avoir recours à des filiales intermédiaires qui ont pour but unique de détenir des investissements de la CDPQ. Conséquemment, celles-ci ne sont pas incluses dans les informations présentées dans les tableaux suivants alors que les principaux investissements sous-jacents dans des filiales, des coentreprises, des entreprises associées ainsi que des entités structurées non contrôlées sont présentés.

## Filiales (suite)

Les intérêts détenus dans les principales filiales consolidées et non consolidées importantes au 31 décembre 2021 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

|  |                         | 31 décembre 2021         | 31 décembre 2020         |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------------|
|  | Établissement principal | Pourcentage de détention | Pourcentage de détention |
| <b>Filiale consolidée</b>  |                         |                          |                          |
| CDP Financière Inc   | Canada                  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| <b>Filiales non consolidées</b>  |                         |                          |                          |
| <b>Dettes immobilières</b>   |                         |                          |                          |
| Otéra Capital Inc <sup>1</sup>   | Canada                  | 97,5 %                   | 97,5 %                   |
| <b>Énergie</b>   |                         |                          |                          |
| Azure Power Global Ltd   | Inde <sup>5</sup>       | 50,2 %                   | 50,5 %                   |
| Southern Star Acquisition Corporation                                    | États-Unis              | 79,9 %                   | 79,9 %                   |
| Tenedora de Energía Renovable Sol y Viento S.A.P.I. de C.V. <sup>2</sup> | Mexique                 | 67,1 %                   | 67,1 %                   |
| Trencap SEC (Énergir) <sup>3</sup>                                       | Canada                  | 71,0 %                   | 64,7 %                   |
| Velto Renewables S.L. (anciennement CDPQ Renovables Iberia S.L.)         | Espagne                 | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| <b>Finance</b>   |                         |                          |                          |
| KKR FSK Co-Invest (Unlev) LP, KKR FSK II Co-Invest (Unlev) LP            | États-Unis              | 83,0 %                   | 83,0 %                   |
| <b>Fonds de couverture</b>   |                         |                          |                          |
| EMN CDM Fund LP  | États-Unis              | -                        | 100,0 %                  |
| EMN CNM Fund LP  | États-Unis              | -                        | 100,0 %                  |
| GMAC ASO Fund Inc  | Singapour <sup>6</sup>  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| MS LPR Fund LP   | États-Unis              | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| <b>Fonds de dette</b>  |                         |                          |                          |
| Franklin Emerging Market Debt Opportunities Fund III                     | Canada                  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| Global Credit Opportunities (Canada) LP                                  | Canada                  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| HC Direct Lending Fund LP  | Canada                  | 100,0 %                  | -                        |
| Private Debt SMA (C) SLP   | Luxembourg              | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| <b>Fonds de placement privés</b>   |                         |                          |                          |
| Apollo Hercules Partners LP  | États-Unis <sup>6</sup> | 97,6 %                   | 97,6 %                   |
| EC Partners LP   | Singapour               | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| KKR-CDP Partners LP  | États-Unis <sup>6</sup> | 90,1 %                   | 90,1 %                   |
| <b>Immobilier - Groupe Ivanhoé Cambridge</b>                             |                         |                          |                          |
| Careit Canada DCR SENC   | Canada                  | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| Careit Canada SENC   | Canada                  | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| IC Australia Trust   | Australie               | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| IC Investissements E.U. SENC   | Canada                  | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| IC Multi Equities LP   | Canada                  | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| Ivanhoé Cambridge Inc  | Canada                  | 96,0 %                   | 95,5 %                   |
| SITQ E.U. LP   | États-Unis              | 95,9 %                   | 95,4 %                   |
| <b>Industrie</b>   |                         |                          |                          |
| CDPQ Infra Inc   | Canada                  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| Einn Volant Aircraft Leasing Holdings Ltd                                | Irlande <sup>7</sup>    | 90,5 %                   | 90,5 %                   |
| Patina Rail LLP <sup>4</sup>   | Royaume-Uni             | 75,0 %                   | 75,0 %                   |
| Spinner US AcquireCo Inc (Student Transportation of America)             | États-Unis              | 79,9 %                   | 79,9 %                   |
| <b>Services aux collectivités</b>  |                         |                          |                          |
| Plenary Americas Holdings Ltd (Plenary Group Canada)                     | Canada                  | 100,0 %                  | 100,0 %                  |
| <b>Technologies de l'information</b>                                     |                         |                          |                          |
| Wizeline Inc   | États-Unis              | 56,5 %                   | -                        |

<sup>1</sup> Otéra Capital Inc détient indirectement 78,0 % de MCAP Commercial LP au 31 décembre 2021 (78,5 % au 31 décembre 2020).

<sup>2</sup> Les droits de vote représentent 60,0 %.

<sup>3</sup> Au 31 décembre 2021, Trencap SEC détient 100,0 % de Noverco Inc (61,1 % au 31 décembre 2020), qui détient indirectement 100,0 % de Énergir SEC.

<sup>4</sup> Patina Rail LLP détient 40,0 % d'Eurostar International Limited.

<sup>5</sup> Constituée à l'Île Maurice.

<sup>6</sup> Constituée aux Îles Caïmans conformément à la structure du commanditaire.

<sup>7</sup> Constituée aux Bermudes.

## Coentreprises

Les intérêts détenus dans les principales coentreprises importantes au 31 décembre 2021 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

|   |                                     | 31 décembre 2021         | 31 décembre 2020         |
|---|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
|   | Établissement principal             | Pourcentage de détention | Pourcentage de détention |
| <b>Consommation discrétionnaire</b>   |                                     |                          |                          |
| ICR Opco LLC <sup>1</sup>   | États-Unis                          | 45,0 %                   | -                        |
| <b>Énergie</b>  |                                     |                          |                          |
| Invenergy Renewables Holdings LLC <sup>1</sup>                                | États-Unis                          | 59,4 %                   | 64,4 %                   |
| Transportadora Associada de Gas SA <sup>1</sup>                               | Brésil                              | 35,0 %                   | 35,0 %                   |
| <b>Finance</b>  |                                     |                          |                          |
| Greenstone Ltd <sup>2</sup>   | Australie                           | 34,0 %                   | 44,0 %                   |
| USI Advantage Corp <sup>1</sup>   | États-Unis                          | 25,0 %                   | 26,4 %                   |
| <b>Industrie</b>  |                                     |                          |                          |
| Delachaux SA <sup>1</sup>   | France                              | 43,0 %                   | 43,0 %                   |
| DP World Australia B.V. <sup>3</sup>  | Australie <sup>4</sup>              | 45,0 %                   | 45,0 %                   |
| DP World Canada Investment Inc <sup>3</sup>                                   | Canada                              | 45,0 %                   | 45,0 %                   |
| DP World Caucedo (Caucedo Investments Inc, Caucedo Services Inc) <sup>3</sup> | République dominicaine <sup>5</sup> | 45,0 %                   | 45,0 %                   |
| DP World Holding UK Limited (UK) <sup>3</sup>                                 | Chili <sup>6</sup>                  | 44,6 %                   | 44,6 %                   |
| Ermewa Holding <sup>1</sup>   | France                              | 49,7 %                   | -                        |
| <b>Santé</b>  |                                     |                          |                          |
| Medical Solutions LLC <sup>1</sup>  | États-Unis                          | 41,4 %                   | -                        |
| <b>Technologies de l'information</b>  |                                     |                          |                          |
| Kiwi Holdco Cayco Ltd (FNZ) <sup>1</sup>                                      | Royaume-Uni <sup>7</sup>            | 69,1 %                   | 72,0 %                   |

<sup>1</sup> Les droits de vote représentent 50,0 %.

<sup>2</sup> Présentée dans la catégorie 'Entreprises associées' au 31 décembre 2020.

<sup>3</sup> Les droits de vote représentent 50,0 %. La CDPQ exerce un contrôle conjoint sur les décisions d'investissements qui requièrent le consentement unanime des actionnaires.

<sup>4</sup> Constituée aux Pays-Bas.

<sup>5</sup> Constituée aux Îles Vierges Britanniques.

<sup>6</sup> Constituée au Royaume-Uni.

<sup>7</sup> Constituée aux Îles Caïmans.

## Entreprises associées

Les intérêts détenus dans les principales entreprises associées importantes au 31 décembre 2021 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

|   | Établissement principal  | 31 décembre 2021         | 31 décembre 2020         |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|   |                          | Pourcentage de détention | Pourcentage de détention |
| <b>Consommation discrétionnaire</b>   |                          |                          |                          |
| Cogeco Communications USA Inc   | États-Unis               | 21,0 %                   | 21,0 %                   |
| SGU Holdings LP   | États-Unis <sup>12</sup> | 46,7 %                   | 46,7 %                   |
| <b>Énergie</b>  |                          |                          |                          |
| Fluxys SA   | Belgique                 | 20,0 %                   | 20,0 %                   |
| IPALCO Enterprises Inc  | États-Unis               | 30,0 %                   | 30,0 %                   |
| London Array Ltd, London Array Unincorporated JV  | Royaume-Uni              | 25,0 %                   | 25,0 %                   |
| NSW Electricity Networks Assets Holding Trust,<br>NSW Electricity Networks Operations Holding Trust (TransGrid) | Australie                | 22,5 %                   | 22,5 %                   |
| Suez Water Technologies and Solutions S.A.  | France                   | 30,0 %                   | 30,0 %                   |
| Techem GmbH   | Allemagne                | 24,5 %                   | 24,5 %                   |
| <b>Finance</b>  |                          |                          |                          |
| Avison Young (Canada) Inc   | Canada                   | 33,3 %                   | 33,3 %                   |
| Gestions Premier Lion <sup>1</sup>  | Canada                   | 30,0 %                   | 25,7 %                   |
| Howden Group Holding Limited  | Royaume-Uni              | 22,3 %                   | 29,1 %                   |
| <b>Industrie</b>  |                          |                          |                          |
| Airport Holding Kft   | Hongrie                  | 21,2 %                   | 21,2 %                   |
| Alix Partners LLP <sup>2</sup>  | États-Unis               | 16,2 %                   | 21,0 %                   |
| Allied Universal Holdco LLC <sup>3</sup>  | États-Unis               | 27,7 %                   | 35,3 %                   |
| Alvest International Equity SAS <sup>1</sup>  | France                   | 39,9 %                   | 39,9 %                   |
| Barrette Outdoor Living <sup>1</sup>  | États-Unis               | 34,0 %                   | 34,0 %                   |
| Clarios Power Solutions Holdings LP   | États-Unis <sup>12</sup> | 30,0 %                   | 30,0 %                   |
| Groupe Keolis SAS   | France                   | 30,0 %                   | 30,0 %                   |
| Groupe Solmax Inc   | Canada                   | 33,3 %                   | 30,0 %                   |
| Knowlton Development Corporation Inc <sup>4</sup>   | Canada                   | 24,7 %                   | 24,7 %                   |
| NDT Québec Inc (anciennement Eddyfi NDT Inc) <sup>5</sup>   | Canada                   | 34,0 %                   | 34,7 %                   |
| Organización de Proyectos de Infraestructura, S.A.P.I. de C.V. (OPI),<br>OPCEM, S.A.P.I. de C.V. (OPCEM)        | Mexique                  | 45,5 %                   | 45,5 %                   |
| QPH Hold Trust, QPH Hold Co PTY Limited (Port de Brisbane)  | Australie                | 26,7 %                   | 26,7 %                   |
| Zevia PBC <sup>6</sup>  | États-Unis               | 34,1 %                   | 36,4 %                   |
| <b>Santé</b>  |                          |                          |                          |
| ANZ Hospital Topco  | Australie                | 21,3 %                   | 21,3 %                   |
| Sanfer Farma S.A.P.I. de C.V. (anciennement Invekra S.A.P.I. de C.V.)   | Mexique                  | 22,7 %                   | 22,7 %                   |
| <b>Services</b>   |                          |                          |                          |
| Datamars SA <sup>7</sup>  | Suisse                   | 30,0 %                   | 64,8 %                   |
| <b>Services aux collectivités</b>   |                          |                          |                          |
| Apraava Energy Private Limited (anciennement CLP India Pvt Ltd)   | Inde                     | 40,0 %                   | 40,0 %                   |
| <b>Services immobiliers</b>   |                          |                          |                          |
| Groupe Foncia <sup>8</sup>  | France                   | 11,9 %                   | 29,1 %                   |
| <b>Technologies de l'information</b>  |                          |                          |                          |
| Corporation Nuvei <sup>9</sup>  | Canada                   | 12,4 %                   | 16,3 %                   |
| <b>Télécommunications</b>   |                          |                          |                          |
| ATC Europe C.V. <sup>10</sup>   | Allemagne <sup>13</sup>  | 28,6 %                   | -                        |
| Vertical Bridge Reit LLC <sup>11</sup>  | États-Unis               | 37,3 %                   | 34,7 %                   |
| <b>Transport ferroviaire</b>  |                          |                          |                          |
| Bombardier Transportation (Investment) UK Limited   | Allemagne <sup>14</sup>  | -                        | 34,1 %                   |

<sup>1</sup> Les droits de vote représentent 28,6 %.

<sup>2</sup> Les droits de vote représentent 25,0 %.

<sup>3</sup> Les droits de vote représentent 23,0 %.

<sup>4</sup> Les droits de vote représentent 27,8 %.

<sup>5</sup> Les droits de vote représentent 34,5 %.

<sup>6</sup> À la suite du premier appel public à l'épargne, les actions détenues dans Zevia LLC ont été converties en actions dans Zevia PBC. Les droits de vote représentent 30,0 % au 31 décembre 2021 (25,0 % au 31 décembre 2020).

<sup>7</sup> Présentée dans la catégorie 'Filiales' au 31 décembre 2020. Les droits de vote représentent 22,2 % au 31 décembre 2021 (55,0 % au 31 décembre 2020).

<sup>8</sup> Au 31 décembre 2021, la CDPQ n'exerce plus une influence notable.

<sup>9</sup> Les droits de vote représentent 21,3 % au 31 décembre 2021 (22,1 % au 31 décembre 2020).

<sup>10</sup> Les droits de vote représentent 33,3 % au 31 décembre 2021.

<sup>11</sup> Les droits de vote représentent 33,3 % au 31 décembre 2021 (20,0 % au 31 décembre 2020).

<sup>12</sup> Constituée au Canada.

<sup>13</sup> Constituée aux Pays-Bas.

<sup>14</sup> Constituée au Royaume-Uni.

## Entités structurées non contrôlées

La CDPQ détient des intérêts dans des entités structurées non contrôlées, dont la majorité représente des fonds de placement privés ou des placements sous forme d'actions détenus par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Les intérêts détenus par la CDPQ ne lui confèrent pas le pouvoir sur les activités pertinentes de ces entités, le contrôle étant établi en vertu d'ententes contractuelles généralement en faveur d'un commandité ou d'un administrateur. La juste valeur des placements détenus par la CDPQ dans des entités structurées non contrôlées représente 45 496 M\$ au 31 décembre 2021 (34 003 M\$ au 31 décembre 2020). Ces entités sont détenues à titre de placements et n'exposent pas la CDPQ à plus de risques que ses intérêts détenus dans des entités non structurées.

## 17. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les tableaux suivants présentent les variations des passifs liés aux activités de financement, incluant les changements sans contrepartie de trésorerie :

|                               | 31 décembre 2020 | Flux de trésorerie<br>liés aux activités<br>de financement | Changements sans contrepartie de trésorerie |                           | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------|------------------|--|---|---------------------------|------------------|
|                               |                  |  | Variation de change                         | Variation de juste valeur |                  |
| Billets de trésorerie à payer | 5 983            | 3 420  | 329   | (3)                       | 9 729            |
| Emprunts à payer              | 942              | (740)  | 1   | -                         | 203              |
| Billets à terme à payer       | 16 113           | 23   | (166)                                       | (369)                     | 15 601           |
|                               | <b>23 038</b>    | <b>2 703</b>   | <b>164</b>                                  | <b>(372)</b>              | <b>25 533</b>    |

|                               | 31 décembre 2019 | Flux de trésorerie<br>liés aux activités<br>de financement | Changements sans contrepartie de trésorerie |                           | 31 décembre 2020 |
|-------------------------------|------------------|--|---|---------------------------|------------------|
|                               |                  |  | Variation de change                         | Variation de juste valeur |                  |
| Billets de trésorerie à payer | 8 794            | (2 696)  | (93)  | (22)                      | 5 983            |
| Emprunts à payer              | 368              | 573  | 1   | -                         | 942              |
| Billets à terme à payer       | 12 332           | 4 018  | (550)                                       | 313                       | 16 113           |
|                               | <b>21 494</b>    | <b>1 895</b>   | <b>(642)</b>                                | <b>291</b>                | <b>23 038</b>    |

## 18. ENGAGEMENTS, CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES

En raison de la nature même de ses activités, la CDPQ prend divers engagements d'achat de placements dont le règlement se fera au cours des prochains exercices conformément aux modalités prévues dans les conventions.

Les cautionnements et les garanties financières consistent pour la CDPQ à garantir, auprès d'institutions financières et de sociétés, des opérations sur instruments financiers dérivés, le remboursement d'emprunts de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ainsi que certaines lettres de crédit pour ses filiales. Dans le cadre de certaines transactions de placement, la CDPQ peut également fournir des garanties financières ou émettre des lettres de crédit à des tiers. Les échéances des engagements, des cautionnements et des garanties financières sont présentées à la note 11.

Les engagements, les cautionnements et les garanties financières se détaillent comme suit :

|  | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Engagements d'achat de placements            | 21 853           | 21 002           |
| Engagements en vertu de contrats de location | 497              | 520              |
| Cautionnements et garanties financières      | 2 918            | 1 976            |
|  | <b>25 268</b>    | <b>23 498</b>    |

## Litiges

Dans le cours normal des affaires, la CDPQ peut faire l'objet d'un certain nombre de poursuites judiciaires. Bien que la CDPQ ne puisse prédire l'issue des poursuites en cours au 31 décembre 2021, la CDPQ n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces poursuites pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière.

## 19. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les tableaux suivants présentent les informations financières des portefeuilles spécialisés :

| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  | VALEURS<br>À COURT TERME (740) |       | TAUX (765)    |        | CRÉDIT (766)   |         |
|--|--------------------------------|-------|---------------|--------|----------------|---------|
|  | 2021                           | 2020  | 2021          | 2020   | 2021           | 2020    |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>1 584</b>                   | 1 580 | <b>66 535</b> | 49 135 | <b>104 999</b> | 103 172 |
| <b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>-</b>                       | 1     | <b>22 567</b> | 18 856 | <b>21 353</b>  | 29 418  |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION</b>                            | <b>1 584</b>                   | 1 579 | <b>43 968</b> | 30 279 | <b>83 646</b>  | 73 754  |

| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL   | 2021       | 2020 | 2021           | 2020  | 2021           | 2020    |
|---|------------|------|----------------|-------|----------------|---------|
| <b>Revenu net</b>   | <b>5</b>   | 15   | <b>640</b>     | 530   | <b>2 044</b>   | 2 711   |
| <b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>                                   | <b>-</b>   | -    | <b>(1 536)</b> | 1 751 | <b>(1 369)</b> | 3 272   |
| <b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>5</b>   | 15   | <b>(896)</b>   | 2 281 | <b>675</b>     | 5 983   |
| Récupérations (distributions)   | <b>(5)</b> | (15) | <b>(640)</b>   | (530) | <b>(2 044)</b> | (2 711) |
| <b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>                      | <b>-</b>   | -    | <b>(1 536)</b> | 1 751 | <b>(1 369)</b> | 3 272   |

| ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION | 2021         | 2020  | 2021           | 2020    | 2021           | 2020   |
|---|--------------|-------|----------------|---------|----------------|--------|
| Solde au début de l'exercice  | <b>1 579</b> | 881   | <b>30 279</b>  | 31 191  | <b>73 754</b>  | 65 930 |
| Variation nette des unités de participation de l'exercice                               | <b>5</b>     | 698   | <b>15 225</b>  | (2 663) | <b>11 261</b>  | 4 552  |
| Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation           | <b>-</b>     | -     | <b>(1 536)</b> | 1 751   | <b>(1 369)</b> | 3 272  |
| <b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>   | <b>1 584</b> | 1 579 | <b>43 968</b>  | 30 279  | <b>83 646</b>  | 73 754 |

| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  | OBLIGATIONS<br>À LONG TERME (764) <sup>1</sup> |       | OBLIGATIONS À<br>RENDEMENT RÉEL (762) <sup>1</sup> |      | INFRASTRUCTURES (782) |        |
|--|--|-------|--|------|-----------------------|--------|
|  | 2021   | 2020  | 2021   | 2020 | 2021                  | 2020   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>-</b>                                       | 4 104 | <b>-</b>   | 972  | <b>46 792</b>         | 34 120 |
| <b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>-</b>                                       | 760   | <b>-</b>   | 236  | <b>1 630</b>          | 2 798  |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION</b>                            | <b>-</b>                                       | 3 344 | <b>-</b>   | 736  | <b>45 162</b>         | 31 322 |

| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL   | 2021         | 2020 | 2021        | 2020 | 2021         | 2020    |
|---|--------------|------|-------------|------|--------------|---------|
| <b>Revenu net</b>   | <b>47</b>    | 87   | <b>6</b>    | 21   | <b>756</b>   | 1 084   |
| <b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>                                   | <b>(319)</b> | 254  | <b>(39)</b> | 101  | <b>4 649</b> | 355     |
| <b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>(272)</b> | 341  | <b>(33)</b> | 122  | <b>5 405</b> | 1 439   |
| Récupérations (distributions)   | <b>(47)</b>  | (87) | <b>(6)</b>  | (21) | <b>(756)</b> | (1 084) |
| <b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>                      | <b>(319)</b> | 254  | <b>(39)</b> | 101  | <b>4 649</b> | 355     |

| ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION | 2021           | 2020  | 2021         | 2020  | 2021          | 2020   |
|---|----------------|-------|--------------|-------|---------------|--------|
| Solde au début de l'exercice  | <b>3 344</b>   | 3 064 | <b>736</b>   | 1 280 | <b>31 322</b> | 27 375 |
| Variation nette des unités de participation de l'exercice                               | <b>(3 025)</b> | 26    | <b>(697)</b> | (645) | <b>9 191</b>  | 3 592  |
| Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation           | <b>(319)</b>   | 254   | <b>(39)</b>  | 101   | <b>4 649</b>  | 355    |
| <b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>   | <b>-</b>       | 3 344 | <b>-</b>     | 736   | <b>45 162</b> | 31 322 |

<sup>1</sup> Les portefeuilles spécialisés Obligations à rendement réel (762) et Obligations à long terme (764) ont cessé leurs activités le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 1<sup>er</sup> décembre 2021 respectivement et ont été fermés le 31 décembre 2021.



## Renseignements supplémentaires (suite)

| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  | IMMEUBLES (710) |        | MARCHÉS BOURSIERS (737) |         | PLACEMENTS PRIVÉS (780) |        |
|--|-----------------|--------|-------------------------|---------|-------------------------|--------|
|  | 2021            | 2020   | 2021                    | 2020    | 2021                    | 2020   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>50 197</b>   | 44 821 | <b>127 060</b>          | 122 528 | <b>83 078</b>           | 64 569 |
| <b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>8 105</b>    | 9 342  | <b>8 667</b>            | 4 832   | <b>1 257</b>            | 485    |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION</b>                            | <b>42 092</b>   | 35 479 | <b>118 393</b>          | 117 696 | <b>81 821</b>           | 64 084 |

| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL   | 2021         | 2020    | 2021          | 2020    | 2021          | 2020    |
|---|--------------|---------|---------------|---------|---------------|---------|
| <b>Revenu net</b>   | <b>59</b>    | 144     | <b>2 145</b>  | 2 429   | <b>5 834</b>  | 1 169   |
| <b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>                                   | <b>4 553</b> | (6 534) | <b>14 832</b> | 6 812   | <b>17 715</b> | 9 639   |
| <b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>4 612</b> | (6 390) | <b>16 977</b> | 9 241   | <b>23 549</b> | 10 808  |
| Récupérations (distributions)   | (59)         | (144)   | (2 145)       | (2 429) | (5 834)       | (1 169) |
| <b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>                      | <b>4 553</b> | (6 534) | <b>14 832</b> | 6 812   | <b>17 715</b> | 9 639   |

| ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION | 2021          | 2020    | 2021           | 2020    | 2021          | 2020   |
|---|---------------|---------|----------------|---------|---------------|--------|
| Solde au début de l'exercice  | 35 479        | 39 699  | 117 696        | 116 687 | 64 084        | 49 133 |
| Variation nette des unités de participation de l'exercice                               | 2 060         | 2 314   | (14 135)       | (5 803) | 22            | 5 312  |
| Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation           | 4 553         | (6 534) | 14 832         | 6 812   | 17 715        | 9 639  |
| <b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>   | <b>42 092</b> | 35 479  | <b>118 393</b> | 117 696 | <b>81 821</b> | 64 084 |

### RÉPARTITION DE L'ACTIF (771)

| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  | 2021         | 2020  |
|--|--------------|-------|
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>8 568</b> | 5 094 |
| <b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>6 637</b> | 3 482 |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION</b>                            | <b>1 931</b> | 1 612 |

| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL   | 2021         | 2020  |
|---|--------------|-------|
| <b>Revenu net</b>   | <b>(5)</b>   | (1)   |
| <b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>                                   | <b>(190)</b> | (476) |
| <b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b> | <b>(195)</b> | (477) |
| Récupérations (distributions)   | 5            | 1     |
| <b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>                      | <b>(190)</b> | (476) |

| ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION | 2021         | 2020  |
|---|--------------|-------|
| Solde au début de l'exercice  | 1 612        | 1 638 |
| Variation nette des unités de participation de l'exercice                               | 509          | 450   |
| Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation           | (190)        | (476) |
| <b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>   | <b>1 931</b> | 1 612 |